



# **Actualisation du Document de référence 2016**

Document de référence annuel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 mai 2017 sous le numéro D.17-0503.

Actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 31 août 2017.

**Société anonyme coopérative de crédit à capital variable**  
**Siège social : 1, rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon**  
**R.C.S. : Brest 775 577 018**

## SOMMAIRE

<b>1. Groupe Crédit Mutuel Arkéa</b>	<b>3</b>
<b>2. Rapport d'activité semestriel</b>	<b>4</b>
<b>2.1. Eléments de synthèse</b>	<b>4</b>
<b>2.2. Activité</b>	<b>6</b>
<b>2.3. Bilan</b>	<b>9</b>
<b>2.4. Résultats consolidés</b>	<b>11</b>
<b>2.5. Notations</b>	<b>14</b>
<b>2.6. Facteurs de risques</b>	<b>14</b>
<b>3. Comptes consolidés au 30 juin 2017</b>	<b>15</b>
<b>4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2017</b>	<b>65</b>
<b>5. Gouvernement d'entreprise</b>	<b>67</b>
<b>5.1. Conseil d'administration</b>	<b>67</b>
<b>5.2. Direction générale</b>	<b>67</b>
<b>6. Informations générales</b>	<b>68</b>
<b>7. Contrôleurs légaux des comptes</b>	<b>69</b>
<b>8. Responsable de l'actualisation du Document de référence</b>	<b>70</b>
<b>Tableau de concordance</b>	<b>71</b>



La présente actualisation du Document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 août 2017, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il complète le Document de référence déposé le 9 mai 2017 sous le numéro D.17-0503. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété d'une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

## **1. Groupe Crédit Mutuel Arkéa**

Groupe de banque et d'assurance, le Crédit Mutuel Arkéa réunit les fédérations de Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif Central ainsi qu'une trentaine de filiales spécialisées qui couvrent tous les métiers de la sphère financière.

Coopératif et territorial, le Crédit Mutuel Arkéa n'est pas coté en Bourse. Il appartient à ses sociétaires qui sont à la fois actionnaires et clients. Le groupe, qui conjugue solidité financière et stratégie de croissance durable, met ainsi sa performance au service du financement de l'économie réelle et des projets de ses 4.1 millions de clients.

Fabricant et distributeur, le Crédit Mutuel Arkéa est en mesure de proposer à ses clients, qu'ils soient particuliers, entreprises, associations ou collectivités, une gamme complète de produits et services bancaires, financiers, patrimoniaux, d'assurance... Par ailleurs, le groupe présente la particularité de développer des services bancaires en marque blanche à destination d'autres établissements financiers et de paiement.

Précurseur et innovant, le Crédit Mutuel Arkéa dispose d'une culture technologique connue et reconnue. Fort de cette expertise, le groupe a tissé des liens très forts avec les acteurs de l'écosystème numérique avec lesquels il développe diverses formes de coopération, qu'elles soient technologiques ou capitalistiques. L'acquisition de Leetchi et de Pumpkin ainsi que la prise de participation au capital de plusieurs fintechs (Linxo, Yomoni, Grisbee, Vivienne Investissement, Fluo, Masuccession.fr) permettent au Crédit Mutuel Arkéa de rester à la pointe de la technologie, de suivre l'évolution des modes de consommation et d'inventer la banque et les services numériques de demain.

Banque décentralisée, le Crédit Mutuel Arkéa est attaché au maintien des centres de décision et des bassins d'emplois en région. C'est en s'appuyant sur ses bases régionales que le groupe rayonne sur l'ensemble du territoire national et même au-delà :

- Un réseau de 468 caisses locales et points d'accueil, en Bretagne, dans le Sud-Ouest et dans le Massif Central.
- 18 centres d'affaires régionaux pour Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels.
- Une présence en Belgique avec Keytrade Bank et ProCapital Securities Services.
- Monext, le spécialiste du paiement en ligne, compte des clients dans 26 pays européens.
- Leetchi et Mangopay sont présents au Royaume-Uni, en Allemagne, en Espagne et au Luxembourg.

## **2. Rapport d'activité semestriel**

### **2.1. Eléments de synthèse**

Un résultat semestriel au plus haut historique et des fondamentaux solides dans un environnement économique défavorable de taux d'intérêt toujours bas pesant particulièrement sur les activités de banque de détail.

#### **En termes d'activité (par rapport au 31 décembre 2016) :**

- Un portefeuille clients en hausse de 2,1%, à 4,1 millions ;
- Des encours de crédits bruts en augmentation de 3,1%, à 48,6 milliards d'euros ;
- Des encours d'épargne en progression de 4,3%, à 104,8 milliards d'euros ;
- Un ratio crédits nets sur dépôts stable à 100% ;
- Un portefeuille de contrats d'assurances de biens et de personnes en croissance de 2,8%, à plus de 2 millions de contrats.

#### **En termes de résultat (par rapport au 30 juin 2016) :**

Un résultat net part du groupe à 193 millions d'euros, en hausse de 7 millions d'euros par rapport au premier semestre 2016 :

- Un PNBA à plus d'un milliard d'euros (+ 7,1%)
- Une augmentation des frais de gestion de 4,6%, à 688 millions d'euros
  - Une amélioration du coefficient d'exploitation de 1,6 point à 68,6%
- Un coût du risque stable à 25 millions d'euros

#### **En termes de solvabilité :**

- Les textes « Bâle III » ont été transposés dans la réglementation européenne en 2013, sous la forme de la Directive « CRD4 » et du Règlement « CRR1 ». Cette réglementation est entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2014 ; des dispositions transitoires existeront néanmoins jusqu'en 2024.
- Les fonds propres de base de catégorie 1 ou « Common Equity Tier 1 » (CET 1) sont de 5,2 milliards d'euros et représentent 86 % des fonds propres prudentiels totaux. Ils progressent de 346 millions d'euros sur le premier semestre 2017, ce qui correspond principalement à l'intégration du résultat non distribué du 1<sup>er</sup> semestre 2017. Après prise en compte des fonds propres de catégorie 2 (Tier 2) intégrant l'émission de dette subordonnée de 500 millions d'euros, les fonds propres prudentiels s'établissent à 6,04 milliards d'euros.
  - Un encours de parts sociales stable à 2,2 milliards d'euros.
- Les exigences de fonds propres du groupe se sont réduites malgré le développement des engagements, du fait, principalement, de la suppression du plancher transitoire appliqué jusque-là aux exigences sur les engagements « corporates », dans le cadre de l'application de la méthode avancée, tel que convenu avec le superviseur.

### Evolution des fonds propres prudentiels

M€	Jun 2017	2016
<b>Fonds propres Tier 1</b>	<b>5 209</b>	<b>4 850</b>
<b>dont Common Equity Tier 1</b>	<b>5 196</b>	<b>4 850</b>
<b>Fonds propres complémentaires (Tier 2) nets de déductions et surcompléments</b>	<b>835</b>	<b>401</b>
<b>Total des fonds propres pour le calcul de solvabilité</b>	<b>6 043</b>	<b>5 251</b>

### Evolutions des exigences de fonds propres

M€	Jun 2017	2016
<b>Risque de crédit</b>	<b>2 299</b>	<b>2 372</b>
Approche standard	380	371
Administrations centrales et publiques	70	70
Etablissements de crédit	11	15
Entreprises	75	80
Clientèle de détail	198	183
Autres	25	23
Approche notations internes	1 920	2 001
Etablissements de crédit	73	126
Entreprises	653	777
Clientèle de détail	229	192
Actions	903	853
Titrisation	4	5
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	58	48
<b>Risque de marché et CVA (approche standard)</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Risque opérationnel (approche avancée quasi exclusivement)</b>	<b>159</b>	<b>159</b>
<b>Total des exigences de fonds propres</b>	<b>2 467</b>	<b>2 539</b>

### Evolution des ratios prudentiels

	Jun 2017	2016
<b>Ratio Common Equity Tier 1</b>	<b>16,9%</b>	<b>15,3%</b>
<b>Ratio Global</b>	<b>19,6%</b>	<b>16,5%</b>
<b>Ratio de levier</b>	<b>6,5%</b>	<b>6,2%</b>

### **En termes de liquidité :**

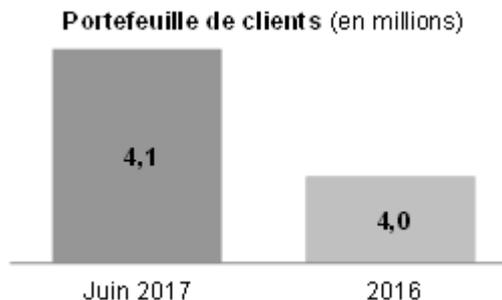
Le groupe est en ligne avec ses objectifs établis dans le cadre des normes Bâle III :

- LCR à 111% à fin juin 2017
- NSFR à 108% à fin juin 2017

## 2.2. Activité

### 2.2.1. Clients

Le portefeuille clients augmente 2,1% sur le premier semestre 2017 principalement porté par Arkéa Direct Bank (+ 26 000 clients) et les assureurs (+ 32 800 clients).



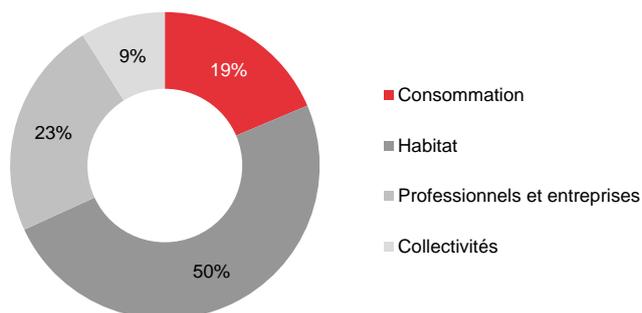
### 2.2.2. Crédits

Les encours bruts avant provisions progressent de 3,1 % pour atteindre 48,6 milliards d'euros. Les encours nets de provisions s'établissent à 48,2 milliards d'euros.

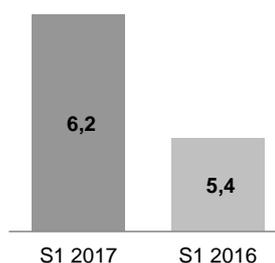
La production de crédits du premier semestre 2017 atteint 6,2 milliards d'euros en progression de 14,5 % par rapport au premier semestre 2016.

La croissance de la production concerne les crédits aux particuliers (+ 32% à 4,2 milliards d'euros), ainsi qu'aux collectivités (+ 52% à 0,5 milliard d'euros). La production de crédits aux professionnels et entreprises est quant à elle en retrait de 24% à 1,4 milliard d'euros.

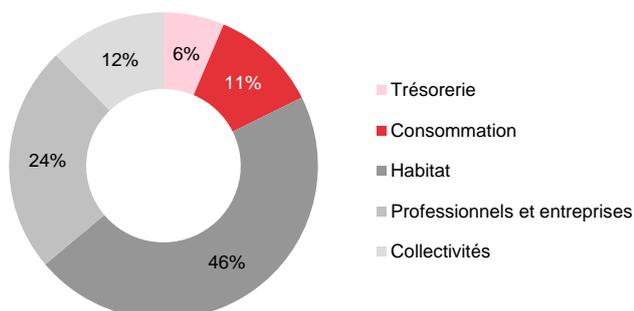
**Production de crédits bruts par type de contrats du premier semestre 2017**



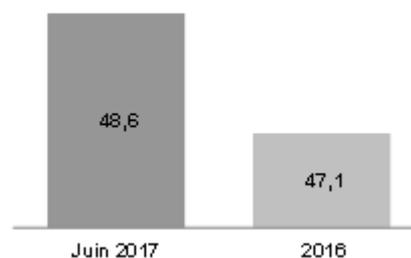
**Production de crédits** (en milliards d'euros)



**Encours de crédits bruts par type de contrats à fin juin 2017**



**Encours de crédits bruts** (en milliards d'euros)



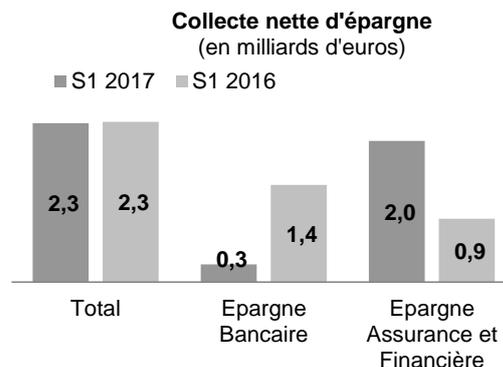
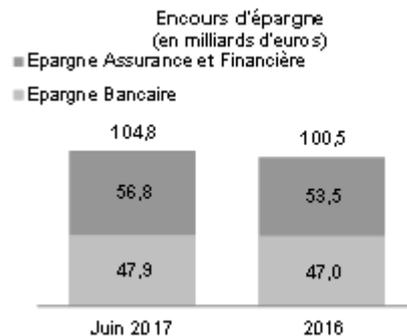
### 2.2.3. Epargne

L'encours global d'épargne est porté à 104,8 milliards d'euros, en hausse de 4,3 % par rapport à fin 2016.

La collecte nette d'épargne est stable par rapport au premier semestre 2016 et atteint 2,3 milliards d'euros.

Celle-ci est marquée par :

- Un recul de l'épargne bancaire qui s'établit à 0,3 milliard d'euros, après de très bonnes performances au premier semestre 2016 ;
- Un premier semestre record en épargne financière à 1,2 milliard d'euros. L'épargne assurance enregistre quant à elle une baisse de 0,3 milliard d'euros par rapport au premier semestre 2016.

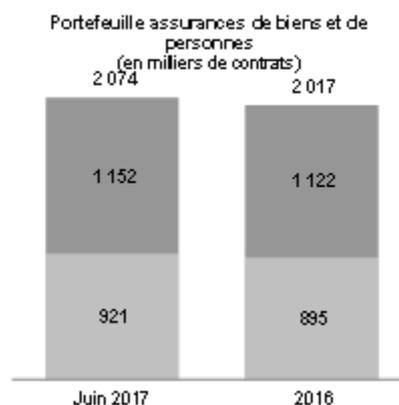


### 2.2.4. Assurance de biens et de personnes

Les contrats d'assurances de biens et de personnes sont distribués via les réseaux du groupe et via des réseaux externes au groupe Crédit Mutuel Arkéa.

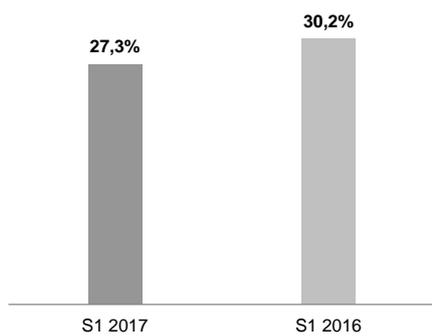
Le nombre d'affaires nouvelles du premier semestre est en hausse de 6 % par rapport au premier semestre 2016 à 211 800 contrats, principalement sur les assurances de biens avec une progression de 6,7 % (+ 8 600 contrats).

Sur le premier semestre 2017, le portefeuille poursuit sa progression, en hausse de 2,8 % à plus de 2 millions de contrats.

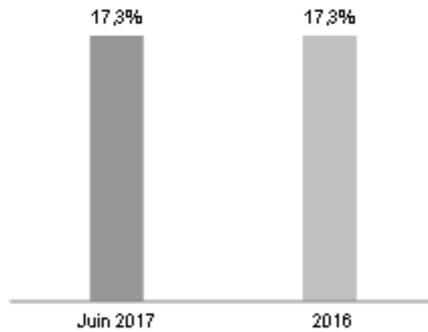


Les contrats apportés par les réseaux externes représentent 27,3% des affaires nouvelles, en baisse de 3 points par rapport au premier semestre 2016. A fin juin 2017 le portefeuille apporté par les réseaux externes représente 17,3% du portefeuille total de contrats d'assurances de biens et de personnes.

Affaires nouvelles apportées par des réseaux externes



Portefeuille apporté par des réseaux externes



## 2.3. Bilan

Au premier semestre 2017, le bilan du groupe Crédit Mutuel Arkéa progresse de 4,7 milliards d'euros en lien avec le développement des activités bancaires (croissance des encours de dépôts de 1 milliard d'euros, hausse des encours de crédits de 1,5 milliard d'euros) et des activités assurance (+ 1,8 milliard d'euros).

ACTIF (en milliards d'euros)

Jun 2017		Variations	2016	
<b>Prêts à la clientèle</b>	<b>48,2</b>	<b>1,5</b>	<b>Prêts à la clientèle</b>	<b>46,7</b>
- <i>Encours nets de crédits</i>	<b>47,9</b>	<b>1,5</b>	- <i>Encours nets de crédits</i>	<b>46,4</b>
dont provisions individuelles	- 0,9		dont provisions individuelles	- 0,9
dont provisions collectives	- 0,1		dont provisions collectives	- 0,1
- <i>Autres</i>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	- <i>Autres</i>	<b>0,2</b>
<b>Reversements</b>	<b>5,9</b>	<b>0,4</b>	<b>Reversements</b>	<b>5,4</b>
<b>Prêts aux banques</b>	<b>4,4</b>	- <b>0,7</b>	<b>Prêts aux banques</b>	<b>5,2</b>
<b>Actifs financiers</b>	<b>12,8</b>	<b>0,4</b>	<b>Actifs financiers</b>	<b>12,4</b>
<b>Actifs d'assurance</b>	<b>44,5</b>	<b>1,8</b>	<b>Actifs d'assurance</b>	<b>42,7</b>
<b>Immobilisations</b>	<b>1,7</b>	<b>0,0</b>	<b>Immobilisations</b>	<b>1,7</b>
<b>Minoritaires sur OPCVM</b>	<b>4,4</b>	<b>2,0</b>	<b>Minoritaires sur OPCVM</b>	<b>2,4</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>3,2</b>	- <b>0,8</b>	<b>Autres actifs</b>	<b>4,0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>125,1</b>	<b>4,7</b>	<b>TOTAL</b>	<b>120,4</b>

PASSIF (en milliards d'euros)

Juin 2017		Variations	2016	
Dépôts clientèle	48,2	1,0	Dépôts clientèle	47,2
Ressources marché (EMTN, TCN, emprunts bancaires)	20,0	0,1	Ressources marché (EMTN, TCN, emprunts bancaires)	20,0
Dettes subordonnées	1,4	0,5	Dettes subordonnées	0,9
Provisions d'assurance	41,2	1,4	Provisions d'assurance	39,8
Capitaux Propres	6,4	0,3	Capitaux Propres	6,1
Minoritaires sur OPCVM	4,4	2,0	Minoritaires sur OPCVM	2,4
Autres passifs	3,5	- 0,7	Autres passifs	4,1
<b>TOTAL</b>	<b>125,1</b>	<b>4,7</b>	<b>TOTAL</b>	<b>120,4</b>

## **2.4. Résultats consolidés**

Au premier semestre 2017, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a réalisé le plus haut résultat net part du groupe semestriel de son histoire à 193 millions d'euros, en hausse de 3,5% par rapport au premier semestre 2016 (187 millions d'euros).

	S1 2017	S1 2016	Var. S1 2017 / S1 2016 abs.	%
Produit Net Bancassurance (PNBA)	1 003	936	66	7,1%
Frais de gestion	-688	-657	-31	4,6%
Résultat brut d'exploitation	315	279	36	12,8%
Coût du risque	-25	-26	1	-2,7%
Résultat net avant impôt	289	255	34	13,5%
Impôt sur les bénéfices	-96	-68	-28	40,6%
Résultat net, part du groupe	193	187	7	3,5%
Coefficient d'exploitation <sup>1</sup>	68,6%	70,2%	-1,6 pt	

### **2.4.1. Produit Net BancAssurance (PNBA)**

Le PNBA progresse de 7,1% par rapport au premier semestre 2016 à plus d'un milliard d'euros (+ 66 millions d'euros).

#### ***Le secteur banque***

Le secteur banque regroupe la banque de détail dédiée aux particuliers (caisses locales de Crédit Mutuel, Fortuneo, Financo, CFCAL, Keytrade), la banque de détail dédiée aux entreprises (Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Crédit Bail, Leasecom, Arkéa Capital Investissement et Partenaire) et les filiales intervenants dans le BPO « Business Process Outsourcing » (Monext, Arkéa Banking Services, ProCapital Securities Services et Leetchi).

Le PNBA du secteur banque progresse de 4,4% par rapport au premier semestre 2016 à 733 millions d'euros

Sur base comparable<sup>2</sup>, le PNBA est en augmentation de 6,4% à 719 millions d'euros (+ 44 millions d'euros) :

- La marge financière progresse de 6,6% à 339 millions d'euros (+ 21 millions d'euros) principalement en lien avec la plus-value réalisée sur la cession d'une partie de la participation de Crédit Mutuel Arkéa dans Primonial ;
- Les commissions progressent de 17 millions d'euros à 303 millions d'euros notamment sur l'activité crédits ;
- Les autres produits et charges d'exploitation sont en hausse de 5 millions d'euros à 77 millions d'euros en lien avec un niveau d'activité soutenu sur la ligne métier BPO.

<sup>1</sup> Ratio des Frais de gestion (charges générales d'exploitation plus dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles) sur le Produit Net Bancassurance (PNBA)

<sup>2</sup> Hors plus-value sur les titres Visa Europe et hors Keytrade

## ***Le secteur assurances et gestion d'actifs***

Le secteur assurances et gestion d'actifs regroupe les sociétés d'assurance-vie (Suravenir), non-vie (Suravenir Assurances), de courtage (Novélia) et de gestion d'actifs (Federal Finance, Schelcher Prince Gestion et Arkéa Capital Gestion).

Le PNBA du secteur assurances et gestion d'actifs est en hausse de 35 millions d'euros à 270 millions d'euros :

- La marge financière augmente de 2 millions d'euros à 25 millions d'euros.
- Les commissions nettes versées sont en hausse de 10 millions d'euros à 108 millions d'euros suite à la forte progression des activités en assurances vie et emprunteur ;
- Les autres produits et charges d'exploitation progressent de 43 millions d'euros à 354 millions d'euros. Cette hausse s'explique notamment par la hausse des encours en assurance vie et par le moindre niveau de sinistralité en assurances emprunteur sur le semestre.

### **2.4.2. Frais de gestion**

Les frais de gestion s'établissent à 688 millions d'euros en progression de 4.6% (+31 millions d'euros). A périmètre comparable<sup>2</sup>, les frais de gestion progressent de 8 millions d'euros à 665 millions d'euros :

- Les frais de personnel progressent de 7 millions d'euros à 382 millions d'euros ;
- Les autres charges progressent d'un million d'euros à 233 millions d'euros ;
- Les dotations aux amortissements et provisions baissent d'un million d'euros à 50 millions d'euros.

---

<sup>2</sup> Hors Keytrade

### 2.4.3. Coût du risque

Le coût du risque diminue d'un million d'euros (-2,7%) à 25 millions d'euros, principalement sur le risque de crédit clientèle.

	S1 2017	S1 2016	Var. S1 2017 / S1 2016	
			abs.	%
<b>Coût du risque de crédit à la clientèle</b>	<b>-26</b>	<b>-29</b>	<b>3</b>	<b>-10,0%</b>
Risque affecté	-26	-34	7	-21,9%
Provisions collectives	1	5	-5	-88,0%
<b>Coût du risque marché</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>-2</b>	<b>-84,1%</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>-25</b>	<b>-26</b>	<b>1</b>	<b>-2,7%</b>

Le coût du risque de crédit à la clientèle de 25,7 millions d'euros à fin juin 2017 se compose d'un coût du risque de 26,4 millions d'euros sur les créances déclassées et d'une reprise nette de 0,6 million d'euros de la provision collective (provision sur créances sensibles et provision complémentaire assimilée sur encours restructurés sains).

A mi-exercice 2017, le coût du risque représente 0,05% de l'encours au bilan des engagements clientèle, soit 0,11% annuellement sur ce niveau.

#### Qualité du risque de crédit du portefeuille

Le montant des créances douteuses et litigieuses, intérêts compris diminue de 3,6%, à 1 545 millions d'euros au 30/06/2017 (1 603 millions d'euros au 31/12/2016).

Le taux de créances douteuses et litigieuses (intérêts compris) sur l'encours global est en baisse sur ce 1er semestre 2017 à 3,2% (3,4% au 31/12/2016).

#### Provisionnement

Dans un contexte économique contrasté, le groupe Crédit Mutuel Arkéa est resté prudent sur le premier semestre 2017 dans son approche du risque de crédit clientèle. Le taux de provision des créances douteuses et litigieuses (capital et intérêts) atteint 56,7% à fin juin 2017 en hausse par rapport à décembre 2016 (55,1%). Ce taux est de 61,2% pour les sociétés, 56,9% pour les entreprises individuelles et 50,5% pour les particuliers.

## **2.5. Notations**

<b>Au 30/06/2017</b>	<b>Notations court terme</b>
Standard & Poor's	A-1
Moody's	P-1
<b>Notations long terme</b>	
Standard & Poor's	A
Moody's	Aa3
<b>Perspectives</b>	
Standard & Poor's	Stable
Moody's	Négative

## **2.6. Facteurs de risques**

Les facteurs de risques n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans le Document de référence 2016.

### 3. Comptes consolidés au 30 juin 2017

#### Bilan (en milliers d'euros)

Actif	Notes	30.06.2017	31.12.2016
		IFRS	IFRS
Caisse, banques centrales	1	2 937 643	3 617 180
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2	22 580 294	18 369 707
Instruments dérivés de couverture	3	702 037	833 155
Actifs financiers disponibles à la vente	4	38 996 049	38 972 707
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1	7 346 196	6 943 889
Prêts et créances sur la clientèle	5	48 174 928	46 655 544
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		21 973	362 525
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		106 225	116 836
Actifs d'impôts courants		116 683	180 631
Actifs d'impôts différés		61 644	75 000
Comptes de régularisation et actifs divers		2 094 502	2 302 460
Actifs non courants destinés à être cédés		0	13 882
Participation aux bénéfices différée		0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence		178 855	210 821
Immeubles de placement		540 404	535 177
Immobilisations corporelles		249 927	242 544
Immobilisations incorporelles		416 306	418 622
Ecarts d'acquisition	6	542 246	542 246
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>125 065 912</b>	<b>120 392 926</b>

Passif	Notes	30.06.2017	31.12.2016
		IFRS	IFRS
Banques centrales	7	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	8	513 628	614 623
Instruments dérivés de couverture	3	428 000	512 490
Dettes envers les établissements de crédit	7	9 644 634	7 087 004
Dettes envers la clientèle	9	48 184 746	47 173 126
Dettes représentées par un titre	10	10 400 626	12 869 775
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-229 640	45 132
Passifs d'impôts courants		138 148	96 360
Passifs d'impôts différés		178 966	167 297
Comptes de régularisation et passifs divers		6 487 083	4 684 818
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	11	41 166 833	39 781 787
Provisions	12	394 593	397 256
Dettes subordonnées		1 390 295	890 301
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>6 368 000</b>	<b>6 072 957</b>
Capitaux propres part du Groupe		6 365 103	6 070 210
Capital et réserves liées		2 211 882	2 203 108
Réserves consolidées		3 537 325	3 239 290
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		422 636	291 625
Résultat de l'exercice		193 262	336 187
Intérêts minoritaires		2 897	2 747
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>125 065 912</b>	<b>120 392 926</b>

## Comptes consolidés

### 30 juin 2017

#### Compte de résultat (en milliers d'euros)

	Notes	30.06.2017 IFRS	30.06.2016 IFRS
Intérêts et produits assimilés	14	915 752	941 347
Intérêts et charges assimilées	14	-620 506	-651 321
Commissions (produits)	15	325 792	288 836
Commissions (charges)	15	-121 919	-101 467
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	16	18 547	13 840
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	17	57 549	77 311
Produits des autres activités	18	3 580 688	3 332 469
Charges des autres activités	18	-3 153 137	-2 964 590
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>1 002 766</b>	<b>936 425</b>
Charges générales d'exploitation	19	-632 298	-606 421
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-55 572	-50 887
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>314 896</b>	<b>279 117</b>
Coût du risque	20	-25 333	-26 041
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>289 563</b>	<b>253 076</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		1 674	4 959
Gains ou pertes sur autres actifs	21	-2 032	-3 183
Variation de valeur des écarts d'acquisition		0	0
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>289 205</b>	<b>254 852</b>
Impôt sur les bénéfices	22	-95 826	-68 144
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
<b>RESULTAT NET</b>		<b>193 379</b>	<b>186 708</b>
dont Intérêts minoritaires		117	10
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>193 262</b>	<b>186 698</b>

#### Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (en milliers d'euros)

	Notes	30.06.2017 IFRS	30.06.2016 IFRS
<b>Résultat net</b>		<b>193 379</b>	<b>186 708</b>
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies (nets d'impôts)		-976	-7 161
Quote-part non recyclable des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE (nets d'impôts)		-67	10
<b>Eléments non recyclables en résultat</b>		<b>-1 043</b>	<b>-7 151</b>
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente (nets d'impôts)		116 194	50 044
Réévaluation des instruments dérivés de couverture (nets d'impôts)		1 331	4 826
Quote-part recyclable des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE (nets d'impôts)		14 529	6 762
<b>Eléments recyclables en résultat</b>		<b>132 054</b>	<b>61 632</b>
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>131 011</b>	<b>54 481</b>
<b>RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITALS PROPRES</b>		<b>324 390</b>	<b>241 189</b>
	dont part du Groupe	324 273	241 179
	dont part des intérêts minoritaires	117	10

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)**

	Capital	Réserves consolidées et liées au capital	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du Groupe	Part des minoritaires	Capitaux propres consolidés
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2016</b>	2 197 182	2 986 239	293 987	296 315	5 773 723	2 543	5 776 266
Augmentation / réduction de capital	-2 477				-2 477		-2 477
Elimination des titres auto détenus					0		0
Emission d'actions de préférence					0		0
Composantes capitaux propres des instruments hybrides					0		0
Composantes capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions					0		0
Affectation du résultat 2015		296 315		-296 315	0		0
Distribution 2016 au titre du résultat 2015		-39 174			-39 174	-5	-39 179
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle		1 190			1 190	21	1 211
<b>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>	2 194 705	3 244 570	293 987	0	5 733 262	2 559	5 735 821
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			54 481		54 481		54 481
Résultat au premier semestre 2016				186 698	186 698	10	186 708
<b>Sous-total</b>	2 194 705	3 244 570	348 468	186 698	5 974 441	2 569	5 977 010
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		1 345			1 345		1 345
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises MEE		-66			-66		-66
Changement de méthodes comptables					0		0
Autres variations		-332			-332	57	-275
<b>Capitaux propres au 30 Juin 2016</b>	2 194 705	3 245 517	348 468	186 698	5 975 388	2 626	5 978 014
Augmentation / réduction de capital	2 965				2 965		2 965
Elimination des titres auto détenus					0		0
Emission d'actions de préférence					0		0
Composantes capitaux propres des instruments hybrides					0		0
Composantes capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions					0		0
Affectation du résultat 2016					0		0
Distribution 2016 au titre du résultat 2016					0		0
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle		-116			-116	-31	-1 147
<b>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>	2 197 670	3 244 401	348 468	186 698	5 977 237	2 595	5 979 832
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-56 843		-56 843	1	-56 842
Résultat au deuxième semestre 2016				149 489	149 489	139	149 628
<b>Sous-total</b>	2 197 670	3 244 401	291 625	336 187	6 069 883	2 735	6 072 618
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		4			4		4
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises MEE		-25			-25		-25
Changement de méthodes comptables					0		0
Autres variations		348			348	12	360
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2016</b>	2 197 670	3 244 728	291 625	336 187	6 070 210	2 747	6 072 957
Augmentation / réduction de capital	8 774				8 774		8 774
Elimination des titres auto détenus					0		0
Emission d'actions de préférence					0		0
Composantes capitaux propres des instruments hybrides					0		0
Composantes capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions					0		0
Affectation du résultat 2016		336 187		-336 187	0		0
Distribution 2017 au titre du résultat 2016		-37 456			-37 456	-4	-37 460
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle		170			170	-16	154
<b>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>	2 206 444	3 543 629	291 625	0	6 041 698	2 727	6 044 425
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			131 011		131 011	-1	131 010
Résultat au premier semestre 2017				193 262	193 262	117	193 379
<b>Sous-total</b>	2 206 444	3 543 629	422 636	193 262	6 365 971	2 843	6 368 814
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		0			0		0
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises MEE		-1			-1		-1
Changement de méthodes comptables					0		0
Autres variations		-867			-867	54	-813
<b>Capitaux propres au 30 Juin 2017</b>	2 206 444	3 542 761	422 636	193 262	6 365 103	2 897	6 368 000

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE

En milliers d'euros

	30.06.2017	30.06.2016
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>		
Résultat net	193 379	186 708
Impôt	95 826	68 144
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>289 205</b>	<b>254 852</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	54 628	50 347
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-2	22
Dotations nettes aux provisions	15 293	1 581 200
Quote-part de perte/(bénéfice) dans les sociétés mises en équivalence	-1 674	4 959
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-37 579	36 960
(Produits)/charges des activités de financement	0	-
Autres mouvements	1 082 164	81 044
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et des autres ajustements</b>	<b>1 112 830</b>	<b>1 670 650</b>
Opérations interbancaires	1 689 019	924 865
Opérations avec la clientèle	-93 071	516 876
Opérations sur autres actifs/passifs financiers	-4 469 114	2 230 326
Opérations sur autres actifs/passifs non financiers	2 006 598	784 075
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	0	524
Impôts versés	13 303	3 356
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-853 265</b>	<b>- 1 850 360</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>	<b>548 770</b>	<b>75 142</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>		
Actifs financiers et participations	73 072	6 545
Immeubles de placement	-17 342	8 616
Immobilisations corporelles et incorporelles	-60 655	48 797
Autres	0	-
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-4 925</b>	<b>- 33 636</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>		
Flux de trésorerie provenant/à destination des actionnaires	-61 502	41 026
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 610 000	133 393
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-1 671 502</b>	<b>- 174 419</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	548 770	75 142
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-4 925	33 636
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 671 502	174 419
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>		
Caisse, banques centrales (actif & passif) (Notes 1 et 7)	3 617 196	2 112 531
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (Notes 1 et 7)	197 106	1 590
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>2 686 645</b>	<b>1 981 208</b>
Caisse, banques centrales (actif & passif) (Notes 1 et 7)	2 937 643	1 826 974
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (Notes 1 et 7)	-250 998	154 234
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>-1 127 657</b>	<b>- 132 913</b>

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

La notion de trésorerie nette comprend le solde net des comptes de caisse, banques centrales ainsi que le solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux titres de créances négociables.

Les variations de trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les changements liés aux capitaux propres et les dettes subordonnées.

## Annexe

### Comptes consolidés 30 juin 2017

#### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

---

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa réalise au premier semestre 2017 une bonne performance, démontrant la force de son modèle économique diversifié.

Le résultat net -part du groupe - ressort à 193 M€, et traduit un niveau d'activité soutenu dans tous les métiers du groupe.

Le PNBA à 1 003 M€ est en progression de 7 %, dans un environnement de taux bas ; il intègre ce semestre la plus-value liée à la restructuration du groupe Primonial. Les charges sont maîtrisées et le coût du risque de crédit se situe à un niveau bas.

Le groupe poursuit la dédinaison de son plan stratégique Arkéa 2020. La filiale Nouvelle Vague a annoncé au deuxième trimestre le lancement de Max, un assistant personnel nouvelle génération, mêlant le meilleur de l'humain et du digital. Max est une application mobile inédite et 100% gratuite, qui proposera à ses utilisateurs à la fois des services et des conseils de banque-assurance, mais aussi des services au sens large, via un système de conciergerie. Nouvelle Vague entre dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2017.

Pour accompagner le développement et renforcer la structure de bilan, le groupe a émis 500 M€ de dette Senior Non Preferred au deuxième trimestre 2017.

Le ratio CET 1 reste très au-dessus des exigences réglementaires et confirme la solidité intrinsèque du groupe.

## **NORMES COMPTABLES APPLIQUEES**

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes internationales, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a établi ses documents de synthèse au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à cette date. Ils sont présentés selon la recommandation 2013-04 de l'autorité des normes comptables (ANC). Le contenu des présents états financiers a été déterminé conformément aux dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire condensée.

Au 30 juin 2017, le Groupe applique les normes en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017 adoptées par l'Union Européenne.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union européenne lorsque l'application en 2017 n'est qu'optionnelle.

## IFRS 9 Instruments financiers

### Date et méthodes de première application

Suite à l'adoption, par l'Union Européenne le 29 novembre 2016, de la norme IFRS 9 dont la version finale a été publiée par l'IASB (International Accounting Standards Board) en juillet 2014, le groupe Crédit Mutuel Arkéa appliquera celle-ci à partir du 1er janvier 2018, date d'application obligatoire. À cette date, l'application de la norme IFRS 9 se traduira par un retraitement du bilan d'ouverture et sera appliquée avec effets rétroactifs afin de présenter des états financiers comme si la norme IFRS 9 avait toujours été appliquée. La norme n'imposant pas le retraitement des états financiers des périodes antérieures, le groupe Crédit Mutuel Arkéa ne procédera pas au retraitement des périodes comparatives présentées dans ses états financiers semestriels et annuels de l'exercice 2018.

Pour rappel, le groupe a également fait le choix de maintenir les principes de couverture de la norme IAS 39 au 1er janvier 2018.

### Le projet IFRS 9

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa met en œuvre les travaux nécessaires pour adapter ses systèmes d'information. La Direction des Risques et la Direction Financière travaillent activement sur la mise en place du nouveau modèle de dépréciation IFRS 9 dans un souci constant de convergence des filières Risques et Finance. Le modèle de dépréciation est en cours d'implémentation et fera l'objet de phases de tests, prévues au cours du deuxième semestre 2017.

Les processus d'organisation sont adaptés et certains sont mis en œuvre dès aujourd'hui afin d'optimiser et sécuriser le déploiement de ces nouveaux processus dès le 1er janvier 2018 et cela sans remettre en question les dispositions appliquées dans le cadre d'IAS 39 et processus y afférents. Par ailleurs, le groupe prépare activement la date de première application de la norme ; ces travaux incluent la définition des business models, l'analyse des caractéristiques des contrats, la préparation de la bascule technique des outils ainsi que la préparation de la comptabilisation des écritures permettant de passer d'une comptabilité en IAS 39 au 31 décembre 2017 à une comptabilité en IFRS 9 au 1er janvier 2018.

L'ensemble des parties prenantes internes au groupe et impactées par la mise en application de la norme continuent d'être formées et la Direction du Groupe Crédit Mutuel Arkéa suit activement l'avancement du projet IFRS 9 notamment au travers de Comités de Pilotage mensuels.

### Les principes comptables IFRS 9

Sont décrits ci-dessous les grands principes comptables retenus par le groupe Crédit Mutuel Arkéa relativement :

- a) Au classement et à l'évaluation des actifs financiers (Phase 1 de la norme), déclinés en fonction des trois catégories comptables :
  - Actifs financiers à la juste valeur par résultat
  - Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres
  - Actifs financiers au Coût amorti
- b) A la dépréciation des actifs financiers entrant dans le périmètre (Phase 2 de la norme).

Les évolutions impactant le classement et l'évaluation des passifs financiers sont jugées non significatives pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa.

#### **a) Classement et évaluation**

La norme IFRS 9 introduit deux nouveaux critères pour déterminer la catégorie comptable des instruments de dette (titres de dette, prêts ou créances) :

- Le modèle de gestion qui synthétise l'objectif de détention des instruments financiers : « Collecte de flux de trésorerie », « Collecte de flux de trésorerie et revente » ou « Revente » ;

- La nature des flux de trésorerie qui seront dits « SPPI – Solely payments of principal and interests » s’ils correspondent à des flux de trésorerie d’un prêt basique et plus précisément si « les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d’intérêts sur le principal restant dû ».

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat se répartiront entre les titres de dette et les prêts aux établissements de crédits et à la clientèle :

- détenus à des fins de transaction (modèle de gestion « Revente ») ;
- relevant de l’application de l’option offerte par la norme IFRS 9 permettant de désigner un instrument financier en juste valeur par résultat si cela élimine ou réduit significativement une incohérence de traitement comptable (cette option existait sous IAS 39 sous différentes conditions) ;
- dont les flux de trésorerie ne correspondent pas à ceux d’un prêt basique (flux de trésorerie « non SPPI »). En outre, la norme IFRS 9 ne prévoit plus la décomposition d’un actif financier hybride (i.e. un contrat hôte non dérivé avec un dérivé incorporé). Les dérivés incorporés ne seront plus comptabilisés séparément des contrats hôtes et l’ensemble du contrat hybride sera enregistré en juste valeur par résultat, comme un actif « non SPPI ».

Par défaut, les titres de capitaux propres seront également comptabilisés à la juste valeur par résultat.

De même que sous IAS 39, les instruments financiers dérivés seront considérés par défaut comme des instruments de transaction, sauf à pouvoir être qualifiés comptablement de couverture.

Les principes de comptabilisation à l’initiation et en date d’arrêté seront les mêmes que sous IAS 39.

La majorité des actifs classés en juste valeur par résultat sous IAS 39 devraient le rester sous IFRS 9. Les principales reclassifications vers la juste valeur par résultat concerneraient des actifs disponibles à la vente sous IAS 39 dont :

- les titres de capitaux propres classés à la juste valeur par résultat par défaut et pour lesquels l’option de comptabilisation à la juste valeur par capitaux propres ne serait pas retenue ;
- les titres de dette non conformes aux critères SPPI, comme les SICAV et FCP par exemple.

#### Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres engloberont les titres de dette et les prêts aux établissements de crédits et à la clientèle :

- détenus en vue de collecter les flux de trésorerie inhérents à l’instrument et de générer des gains et pertes dans le cadre d’acquisitions/cessions ; et
- dont les flux de trésorerie correspondent à ceux d’un prêt basique (flux de trésorerie « SPPI »).

Cette catégorie induira également les titres de capitaux propres qui relèveront de l’application de l’option irrévocable ouverte par la norme IFRS 9 lors de la comptabilisation initiale. Le groupe Crédit Mutuel Arkéa devrait retenir cette option au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour certains titres de participation.

Les principes de comptabilisation seront similaires à ceux appliqués sous IAS 39 aux actifs comptabilisés en Actifs disponibles à la vente (AFS), excepté pour les titres de capitaux propres pour lesquels :

- les gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne seront plus constatés en résultat en cas de cession : ils seront comptabilisés en capitaux propres non recyclables ;
- aucune dépréciation ne sera enregistrée en résultat ;
- les dividendes continueront d'être comptabilisés en résultat.

#### Actifs financiers au Coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti contiendront les titres de dette (à revenu fixe ou variable) et les prêts aux établissements de crédits et à la clientèle :

- détenus en vue de collecter les flux de trésorerie inhérents à l'instrument ; et
- dont les flux de trésorerie correspondent à ceux d'un prêt basique (flux de trésorerie « SPPI »).

Les Prêts et créances sur établissements de crédit et Prêts et créances sur la clientèle du groupe Crédit Mutuel Arkéa seront comptabilisés au Coût amorti. À noter que les principes de comptabilisation (hors dépréciation) d'un actif au Coût amorti restent similaires à ceux en vigueur sous IAS 39.

#### **b) Dépréciation**

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle basé sur les pertes attendues (qui remplacera le modèle de dépréciation IAS 39 basé sur les pertes avérées). Ces pertes attendues seront calculées pour l'ensemble des instruments de dette (i.e. titres de dette, prêts ou créances) comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres et pour l'ensemble des engagements donnés. Les créances résultant de contrats de location sont également dans le scope d'IFRS 9 - Dépréciation.

Les encours soumis à dépréciation seront répartis au sein de trois groupes, dits « buckets » ; le classement dans l'un ou l'autre de ces groupes sera évolutif et fonction :

- de la dégradation significative (ou inversement de l'appréciation) du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale d'un actif ;
- de l'existence ou non d'évènement de crédit.

Dès l'entrée de l'actif financier au bilan ou de l'engagement donné au hors-bilan, l'encours sera classé en bucket 1 et une provision pour perte attendue sera comptabilisée sur la base des pertes attendues à 1 an.

Si, à partir de la comptabilisation initiale de l'instrument financier, le risque de crédit augmente significativement, l'encours se verra classé en bucket 2 et provisionné sur la base d'une perte attendue calculée sur la maturité résiduelle de l'instrument.

Pour déterminer s'il y a eu hausse significative du risque de crédit, sont étudiés :

- des critères dits « absolus » : paiements contractuels en souffrance depuis plus de 30 jours, restructuration récente, par exemple.
- des critères dits « relatifs » : comparaison du taux de défaut de l'actif à date de première comptabilisation et à date de clôture (ou les cotations sur le marché si le taux de défaut n'est pas exploitable), déclasserement de Investment Grade à Speculative Grade, par exemple.

En cas de situation de défaut identifiée (à noter que l'application d'IFRS 9 ne modifie pas la définition du défaut déjà retenue par le groupe sous IAS 39), les actifs concernés seront alors transférés en bucket 3. Ce dernier bucket est l'équivalent des encours « douteux » définis sous IAS 39.

En termes de modèles de calcul, les provisions pour pertes attendues (Expected Credit Losses ou "ECL") se baseront sur les paramètres bâlois suivants :

- La probabilité de défaut du débiteur
- La perte en cas de défaut du débiteur
- L'exposition du groupe Crédit Mutuel Arkéa (au bilan et en hors-bilan).

Ces éléments doivent également prendre en considération les informations passées, présentes et, nouveauté sous IFRS 9, futures (« forward looking »).

## **IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients**

Cette norme définit les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients à l'exception des contrats qui relèvent de normes spécifiques notamment celles relatives aux locations, aux contrats d'assurance et aux instruments financiers. Il convient de respecter 5 étapes : identification du contrat conclu avec le client, identification des obligations de performance incluses dans le contrat, détermination du prix de transaction du contrat, allocation du prix de transaction aux différentes obligations de performance et reconnaissance du revenu lorsqu'une obligation de performance est remplie.

Des amendements viennent notamment apporter des clarifications sur sa mise en œuvre pour les points suivants : identification des obligations de prestations, distinction agent / principal, licences de propriété intellectuelle.

L'Union Européenne a adopté la norme IFRS 15 le 29 octobre 2016 qui sera d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le Groupe n'appliquera pas la norme par anticipation.

Le Groupe est en cours d'étude des principaux impacts de cette nouvelle norme. Les impacts ne devraient pas être significatifs.

## **Principales normes non encore adoptées**

### **IFRS 16 Contrats de location**

La norme IFRS 16 Locations, publiée en janvier 2016, remplacera la norme IAS 17 Contrats de location et les interprétations relatives à la comptabilisation de tels contrats.

La nouvelle définition des contrats de location implique d'une part, l'existence d'un actif identifié et, d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif.

Du point de vue du bailleur, l'impact attendu devrait être plus limité, les dispositions retenues restant substantiellement inchangées par rapport à la norme IAS 17.

Pour le preneur, la norme imposera la comptabilisation de tous les contrats de location, à l'actif sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, enregistré dans les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

Sous réserve de son adoption par l'Union Européenne, la norme IFRS 16 entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'analyse de la norme et l'identification de ses effets potentiels sur les comptes du Groupe ont débuté suite à la publication.

### **IFRS 17 Contrats d'assurance**

Le 18 mai 2017, la Fondation IFRS a publié la nouvelle norme IFRS 17 « Contrats d'assurance ». IFRS 17 remplace la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance » publiée en 2004. IFRS 4 a autorisé les sociétés à continuer à utiliser les règles comptables nationales en matière de contrats d'assurance, ce qui a donné lieu à une multitude d'approches différentes et a rendu difficile pour les investisseurs toute comparaison des performances financières des différentes sociétés.

IFRS 17 apporte une réponse aux problèmes de comparaison créés par IFRS 4 en exigeant la comptabilisation de tous les contrats d'assurance de façon homogène.

Sous réserve de son adoption par l'Union Européenne, la norme IFRS 17 entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le Groupe a lancé un groupe de travail pour analyser la norme et ses principaux impacts.

Les normes non adoptées par l'Union Européenne d'application au 1<sup>er</sup> janvier 2017 sont les suivantes :

<b>Normes IAS / IFRS</b>	<b>Sujet concerné</b>	<b>Date d'application : exercices ouverts à compter du</b>	<b>Conséquences de l'application</b>
Amendements à IAS 7	L'objectif de ces amendements est de fournir une information supplémentaire au sein des états financiers (et plus précisément en annexe), sur les variations des passifs liés aux activités de financement.	01.01.2017	Sans impact significatif
Amendements à IAS 12	L'objectif de ces amendements est d'énumérer les conditions permettant de calculer un impôt différé sur une perte latente sur un instrument de dette évalué à la juste valeur	01.01.2017	Sans impact significatif
Améliorations annuelles des IFRS 2014-2016	Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié une série d'amendements relatifs à des normes déjà existantes.	01.01.2017 /01.01.2018	Sans impact significatif

Les normes adoptées par l'Union européenne sont consultables sur le site internet de la Commission européenne :

[https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps_fr)

## PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

### *Utilisation de jugements et d'estimations dans la préparation des états financiers*

La préparation des états financiers du Groupe exige la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations comportant des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif évalués à la juste valeur,
- dépréciation durable d'actifs financiers classés dans la catégorie « disponible à la vente »,
- dépréciations des prêts et créances,
- tests de dépréciation des actifs incorporels,
- impôts différés actifs,
- provisions.

Les modalités de recours éventuel à des jugements ou estimations sont précisées dans les principes comptables et méthodes d'évaluation décrits ci-dessous.

### *Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat*

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat se répartissent entre ceux détenus à des fins de transaction et ceux qui relèvent de cette catégorie en application de l'option ouverte par la norme IAS 39. Celle-ci permet, lors de la comptabilisation initiale, de désigner un instrument financier en juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés,
- groupe d'actifs ou de passifs évalués et gérés en juste valeur,
- élimination ou réduction significative d'une incohérence de traitement comptable.

A ce titre, le groupe Crédit Mutuel Arkéa utilise cette option pour comptabiliser à la juste valeur par résultat les instruments financiers suivants :

- les placements affectés en représentation des contrats en unités de compte des activités d'assurance-vie afin d'éliminer l'incohérence de traitement comptable avec les passifs d'assurance y afférents,
- les parts des OPCVM dont la société de gestion est dans le Groupe,
- certains produits structurés ou restructurés (CDO, obligations convertibles),
- les émissions de passifs originées et structurées pour le compte de la clientèle dont les risques et l'éventuelle couverture sont gérés dans un même ensemble.

Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme des instruments de transaction, sauf à pouvoir être qualifiés comptablement de couverture.

Les instruments dérivés font l'objet de conventions cadre de compensation permettant en cas de défaut de la contrepartie de compenser les positions gagnantes et perdantes. Le Groupe négocie des accords-cadres de compensation de type ISDA à chaque transaction de dérivés.

Cependant, ces dérivés ne font pas l'objet d'une compensation comptable au bilan.

A travers ces contrats de collatéralisation, le Groupe reçoit ou verse en garantie uniquement du cash.

La norme IFRS 13 prévoit la prise en compte du risque de crédit propre dans la valorisation des passifs financiers dérivés (Debt Value Adjustment – DVA). Par ailleurs, l'évolution des techniques de valorisation, qui intègre notamment les précisions apportées par cette norme, a amené le Groupe à

ajuster les modalités d'évaluation du risque de contrepartie dans la juste valeur des actifs financiers dérivés (Credit Value Adjustment – CVA).

Le Groupe calcule la CVA et la DVA sur des instruments financiers dérivés pour chaque contrepartie avec laquelle il est exposé.

Le calcul de la CVA résulte du produit entre l'exposition attendue positive du Groupe vis-à-vis de la contrepartie, estimée selon la méthode dite des « swaptions », multipliée par la probabilité de défaut (PD) de la contrepartie et par le taux des pertes en cas de défaut (LGD). Le calcul de la DVA résulte du produit entre l'exposition attendue négative du Groupe vis-à-vis de la contrepartie, estimée selon la méthode dite des « swaptions », multipliée par la probabilité de défaut (PD) du Groupe et par le taux des pertes en cas de défaut (LGD).

La méthodologie de calcul s'appuie sur les données de marché, notamment sur les courbes CDS pour l'estimation des PD.

La FVA (« Funding Valuation Adjustment ») a pour objet de matérialiser le coût de financement des positions sur instruments dérivés qui ne font pas l'objet d'échange de collatéral. Le calcul de la FVA résulte du produit entre l'exposition attendue du Groupe vis-à-vis de la contrepartie, multipliée par une estimation du coût de financement sur les marchés.

Le montant comptabilisé au bilan au titre des ajustements de valeur au 30 juin 2017 est de 13,5 M€.

Les actifs financiers représentatifs des contrats d'assurance libellés en unités de compte comprennent des obligations émises par des entités du Groupe qui ne sont pas éliminées en consolidation afin de maintenir l'adossement des provisions techniques d'assurance UC à la juste valeur à des actifs identifiés et eux-mêmes comptabilisés à la juste valeur. Les titres à revenu fixe non éliminés s'élèvent à 310 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 397 millions au 30 juin 2016. Leur élimination aurait eu un impact résultat net d'impôt de +8 millions d'euros au 30 juin 2017.

Les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, hors frais d'acquisition et coupons courus indus. En date d'arrêté, ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat de la période dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les dividendes des titres à revenus variables et les plus ou moins-values réalisées sur des titres de cette catégorie sont également enregistrés dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe de cette catégorie sont comptabilisés en résultat, dans la rubrique intitulée « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Aucune dépréciation n'est enregistrée sur les actifs à la juste valeur par résultat, le risque de contrepartie étant intégré dans la valeur de marché.

#### Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

### ***Instruments financiers dérivés de couverture – actif et passif***

Pour qualifier un instrument financier de dérivé de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée de l'opération de couverture dès la mise en place : stratégie de couverture, désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument couvert, nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au moins semestriellement, l'efficacité de la relation de couverture. Une relation de couverture est considérée comme efficace :

- si le rapport entre la variation de valeur des dérivés de couverture et la variation de valeur des instruments couverts pour le risque couvert est compris entre 80 % et 125 %,
- et si les variations de valeur des dérivés de couverture attendues sur la durée de vie résiduelle de ces dérivés compensent celles attendues sur les instruments couverts pour le risque couvert.

En fonction de la nature du risque couvert, le Groupe désigne l'instrument financier dérivé comme un instrument de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie.

#### *Couverture de juste valeur :*

La couverture de juste valeur a pour objet de réduire le risque de variation de juste valeur d'une opération financière. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux fixe.

Dans le cas d'opérations de couverture de juste valeur, la variation de juste valeur du dérivé est inscrite en résultat dans le poste « gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat », symétriquement à la réévaluation de l'opération couverte. Seule apparaît en résultat l'éventuelle inefficacité de la couverture.

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de macro-couverture ont pour objet de couvrir de façon globale tout ou partie du risque structurel de taux issu principalement des activités de la banque de détail. Pour le traitement comptable de ces opérations, le Groupe applique les dispositions prévues par la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (dite IAS 39 « carve-out »).

Le traitement comptable des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de macro-couverture de juste valeur est identique à celui des dérivés de couverture de juste valeur. La variation de juste valeur des portefeuilles couverts est enregistrée sur une ligne spécifique du bilan, intitulée « écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux », par la contrepartie du compte de résultat. L'efficacité des couvertures est contrôlée de manière prospective en s'assurant que les dérivés, lors de leur mise en place, réduisent le risque de taux du portefeuille couvert. De manière rétrospective, les couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont associés deviennent insuffisants.

### *Couverture de flux de trésorerie :*

La couverture de flux de trésorerie a pour objet de réduire le risque lié à la variation des flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable.

Dans le cas d'opérations de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé est inscrite sur une ligne spécifique des capitaux propres « gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres », tandis que la partie inefficace est constatée dans le compte de résultat dans le poste « gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Tant que la couverture est efficace, les montants inscrits en capitaux propres sont transférés en résultat, en « produits et charges d'intérêts » au même rythme que les flux de l'instrument couvert affectent le résultat. En cas d'interruption de la relation de couverture ou si elle n'est plus hautement efficace, la comptabilité de couverture cesse. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont transférés dans le compte de résultat en « produits et charges d'intérêts » au moment où la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas.

La couverture d'investissements nets en devises n'est pas utilisée par le Groupe.

### ***Actifs financiers disponibles à la vente***

La catégorie des actifs financiers disponibles à la vente (AFS) est définie par la norme IAS 39 comme une catégorie résiduelle contenant les titres à revenu fixe et à revenu variable qui ne relèvent ni des actifs financiers à la juste valeur par résultat, ni des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, ni des prêts.

Les titres disponibles à la vente sont initialement comptabilisés pour leur juste valeur, à savoir leur prix d'acquisition, frais d'acquisition - s'ils sont significatifs - et coupons courus inclus. En date d'arrêt, ces titres sont évalués à leur juste valeur, la contrepartie des variations de valeur étant enregistrée sur une rubrique spécifique des capitaux propres « gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres ».

Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat qu'en cas de cession ou de dépréciation durable.

Les gains ou pertes liés à une diminution du pourcentage d'intérêts dans une entreprise associée ou une coentreprise qui reste mise en équivalence sont également comptabilisés dans la catégorie gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat, dans la rubrique intitulée « intérêts et produits assimilés » selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs à l'encours net d'origine. Les dividendes reçus des titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

## Dépréciation des titres

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des titres. Elle est matérialisée par une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou par l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non-recouvrement pour les titres de dettes.

Pour les titres de capitaux propres, le Groupe utilise un critère de nature quantitative pour identifier les baisses significatives ou durables : une dévalorisation du titre d'au moins 50 % par rapport à son coût d'acquisition ou sur une période de plus de 24 mois consécutifs entraîne une dépréciation. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels la Direction estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Toute baisse ultérieure de la valeur entraîne une augmentation de la dépréciation en contrepartie du résultat. En cas de hausse de la valeur, la provision ne peut être reprise par le compte de résultat.

Pour les titres de dettes, la dépréciation est enregistrée au sein de la rubrique « coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

### ***Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance***

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance comprennent essentiellement des titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais d'acquisition - s'ils sont significatifs - et coupons courus inclus. En date d'arrêt, ils sont valorisés selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

### ***Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle***

Les « prêts et créances » sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Tous les prêts et créances du groupe Crédit Mutuel Arkéa sur les établissements de crédit et sur la clientèle qui ne sont pas destinés à la vente dès leur octroi, sont comptabilisés dans la catégorie « prêts et créances ».

Ils sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération et les commissions analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. En date d'arrêt, les prêts et créances sont évalués au coût amorti. Les intérêts, les coûts de transaction et les commissions inclus dans la valeur initiale des crédits sont étalés sur la durée de vie du crédit. Ils contribuent ainsi à la formation du résultat sur la durée de vie du prêt.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

Les commissions perçues dans le cadre de renégociations commerciales de prêts sont étalées. La renégociation du prêt entraîne la décomptabilisation ou la modification de l'ancien prêt. Selon ce principe, les commissions restant à étaler sur les anciens prêts sont comptabilisées immédiatement en résultat.

La restructuration d'un prêt suite aux difficultés financières du débiteur entraîne novation du contrat. Suite à la définition de cette notion par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) dans son projet de texte, publié fin octobre 2013, le Groupe a mis en place une identification des crédits restructurés (Forbearance) sur les créances du 31/12/2013. Les impacts comptables de la restructuration des prêts ont été intégrés dans les comptes depuis 2014.

Dépréciation sur prêts et créances

#### *Créances dépréciées sur base individuelle*

Des dépréciations, comptabilisées en coût du risque, sont constituées sur les créances de toutes natures, même assorties de garanties, dès lors qu'il existe un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins ;
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré ;
- s'il existe des procédures contentieuses concernant la contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, de règlement judiciaire, de liquidation judiciaire, de faillite personnelle, de liquidation de biens, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Le classement d'un encours en encours déprécié pour une contrepartie donnée entraîne par contagion un classement identique de la totalité des encours et des engagements relatifs à cette contrepartie et cela indépendamment de l'existence de garantie ou de caution. La contagion s'étend à l'ensemble des tiers d'un même foyer (excepté les mineurs) ainsi qu'à toutes les contreparties appartenant au même groupe risque.

Les dépréciations sont déterminées par différence entre le coût amorti et la somme actualisée des flux futurs estimés. L'actualisation est effectuée au taux effectif d'origine des encours correspondants pour les prêts à taux fixe, ou au dernier taux effectif déterminé selon les termes contractuels pour les prêts à taux variable. En pratique, les flux prévisionnels ne sont actualisés que si l'incidence de l'actualisation est significative au regard de leurs montants prudemment estimés. En conséquence, seules les provisions sur créances contentieuses ont fait l'objet d'une actualisation. Au compte de résultat, les mouvements de dépréciation sont enregistrés dans la rubrique « coût du risque », sauf en ce qui concerne les reprises relatives aux effets de la désactualisation, qui sont portées en « intérêts et produits assimilés ».

#### *Créances dépréciées sur base collective*

Les créances non dépréciées sur base individuelle sont regroupées selon leur niveau de risque de crédit pour former des ensembles homogènes. La méthodologie de calcul de la dépréciation collective repose en grande partie sur le référentiel de mesure des risques mis en place dans le cadre de la réforme Bâle II.

Elle conduit à déprécier les classes de risques correspondant aux probabilités de défaut les plus élevées. Elle tient compte du recalibrage des algorithmes demandé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) dans le cadre de l'homologation Bâle II.

Par ailleurs, le groupe Crédit Mutuel Arkéa peut être amené à constater une provision collective complémentaire pour couvrir le risque de crédit d'un secteur économique ou d'une zone géographique donné(e) et qui ne serait pas couvert par une dépréciation individuelle.

Opérations de location financement avec la clientèle

Les opérations de location sont qualifiées d'opérations de location financement lorsqu'elles ont pour effet de transférer au locataire la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété du bien loué. A défaut, elles sont qualifiées de location simple.

Les opérations de location financement sont enregistrées au bilan pour un montant correspondant à la valeur actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat des paiements minimaux à recevoir du locataire augmentés de toute valeur résiduelle non garantie. Les intérêts compris dans les loyers sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « intérêts et produits assimilés ».

### ***Immobilisations corporelles et incorporelles, d'exploitation et de placement***

Conformément aux normes IAS 16, IAS 38 et IAS 40, une immobilisation d'exploitation ou de placement est comptabilisée en tant qu'actif si :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise
- et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Conformément à la norme IAS 40, les biens immobiliers du Groupe sont classés en « immeubles de placement » s'ils sont détenus avant tout pour en retirer des loyers ou valoriser le capital. Les biens immobiliers détenus principalement pour être occupés par le Groupe à des fins administratives ou commerciales sont classés en « immobilisations corporelles ».

Les immeubles de placement et les immobilisations corporelles sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, augmenté des frais directement attribuables (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte).

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

La juste valeur des immeubles de placement, communiquée en annexe, fait l'objet d'une valorisation à dire d'expert.

La méthode appliquée en matière de comptabilisation des logiciels créés en interne est la suivante :

- toutes les dépenses de logiciels ne répondant pas aux conditions d'activation (et notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont comptabilisées en charges conformément à IAS 38 ;
- toutes les dépenses de logiciels survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées si elles répondent aux critères d'une immobilisation générée en interne établis par IAS 38.

Dans les cas où les logiciels sont exploités dans le cadre d'un contrat commercial, la durée d'amortissement peut dépasser 5 ans ; elle est définie en fonction de la durée du contrat.

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son

ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité. Le Groupe applique l'approche par composant pour ses immeubles d'exploitation et de placement. Il a retenu les composants et durées d'amortissement suivants :

Composant	Durées d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Gros œuvre	Immeubles de direction et de placement : 50 ans
Clos et couverts	Agences : 25 ans
Lots techniques	25 ans
Agencements	20 ans
	3 à 10 ans

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérés :

	Durées d'amortissement
Mobilier	10 ans
Matériel électronique	3 à 5 ans
Logiciels créés ou acquis	2 à 5 ans
Portefeuille de contrats clientèle acquis	6 à 13 ans

Le mode d'amortissement pratiqué est linéaire. Pour les immobilisations corporelles et incorporelles, les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique « dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles ». Pour les immeubles de placement, elles figurent en « charges des autres activités ».

Les immobilisations à durée indéfinie ne font pas l'objet d'amortissement mais de tests de dépréciation au moins annuels.

Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes sur autres actifs ». Celles réalisées sur des immeubles de placement sont classées en « produits ou charges des autres activités ».

En ce qui concerne les écarts d'acquisition, dans le cas où la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie concernée est inférieure à sa valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est calculée selon la méthode de valorisation la plus appropriée appliquée à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT).

Compte tenu de l'évolution favorable des paramètres de marché et de l'absence d'éléments remettant fondamentalement en cause les prévisions des UGT en 2017 et à moyen terme, aucun test de dépréciation n'a été réalisé dans le cadre de l'arrêté des comptes du 30 juin 2017.

### ***Actifs non courants destinés à être cédés***

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques « actifs non courants destinés à être cédés » et « dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique « gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées ».

### ***Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle***

A l'initiation, les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont comptabilisées à la juste valeur. Celle-ci correspond en règle générale au montant net encaissé à l'origine, diminué des coûts de transaction directement imputables à l'opération quand ils sont significatifs. En date d'arrêté, ces dettes sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits d'épargne réglementée sont par nature à taux de marché. Les plans épargne-logement et comptes épargne-logement font l'objet, si nécessaire, d'une provision.

Les intérêts courus ou échus des dettes envers les établissements de crédit et la clientèle alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « intérêts et charges assimilées ».

### ***Dettes représentées par un titre***

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support (bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, emprunts obligataires et assimilés), à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Elles sont comptabilisées initialement à la juste valeur, c'est-à-dire à leur prix d'émission, diminué des coûts de transaction directement imputables à l'opération quand ils sont significatifs. En date d'arrêté, ces dettes sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus ou échus des dettes représentées par un titre alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « intérêts et charges assimilées ».

### ***Provisions***

Les obligations du Groupe pour lesquelles il est probable qu'une sortie de ressource sera nécessaire pour les régler, dont le montant ou l'échéance sont incertains mais dont l'estimation peut être déterminée de manière fiable font l'objet de provisions. Ces provisions couvrent notamment les engagements sociaux, les risques liés à l'épargne-logement, les litiges et les engagements de signature.

#### **Provisions pour engagements sociaux**

Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisations définies ou des régimes à prestations définies. Les régimes à cotisations définies ne comportent aucun engagement du Groupe sur le niveau de prestation fournie. Les cotisations versées constituent une charge de l'exercice,

enregistrée dans la rubrique « frais de personnel ». Les régimes à prestations définies désignent des régimes pour lesquels le Groupe s'est engagé à assurer un montant ou un niveau de prestation. Cet engagement constitue un risque à moyen ou long terme. Les engagements en matière de retraite qui ne relèvent pas des régimes à cotisations définies sont intégralement provisionnés dans la rubrique du bilan « provisions ». Les indemnités de fin de carrière, les régimes de retraite surcomplémentaire, les comptes épargne-temps et les médailles du travail sont enregistrés à ce poste.

La provision pour engagements de retraite est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées et tient compte d'hypothèses démographiques et financières. En particulier, les calculs réalisés en juin 2017 intègrent un taux d'actualisation de 1,78 %, déterminé en référence à l'indice iBoxx Corporate AA 10+ eurozone basé sur des obligations privées. Les calculs intègrent également un taux de rotation des effectifs compris entre 1,02 % et 5,70 % et un taux de revalorisation des salaires nets d'inflation compris entre 2,41 % et 3,07 %<sup>3</sup>. Les engagements sont évalués sur la base des tables de mortalité TH00-02 et TF00-02 pour la phase de constitution de l'engagement et des tables de mortalité TGH05 et TGF05 pour la phase de restitution des rentes.

Les différences générées par des changements d'hypothèses et par des différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels.

Pour la catégorie des autres avantages à long terme, les écarts sont constatés immédiatement dans le compte de résultat de l'exercice.

Concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels sont constatés en « gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

#### Provision épargne-logement

La provision épargne-logement est destinée à couvrir les risques liés à :

- l'engagement d'octroyer des prêts à l'habitat aux souscripteurs des comptes et plans épargne-logement à un taux réglementé potentiellement inférieur aux conditions de marché du moment,
- l'obligation de rémunérer pour une durée indéterminée l'épargne collectée en plans épargne-logement à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat (taux pouvant s'avérer supérieur aux futures conditions de marché).

Cette provision est calculée par génération de plans épargne-logement (les PEL de même taux à l'ouverture constituant une génération) d'une part, et pour l'ensemble des comptes épargne-logement (qui constitue une seule et même génération) d'autre part, sans compensation entre les engagements relatifs à des générations différentes. Les engagements sont établis à partir d'un modèle prenant en compte notamment :

- les observations historiques des comportements des souscripteurs,
- la courbe des taux et une modélisation stochastique de ses évolutions.

Les dotations et reprises de provision sont comptabilisées en résultat dans les rubriques intitulées « intérêts et produits assimilés » et « intérêts et charges assimilés ».

---

<sup>3</sup> Taux de l'UES Arkade et Arkéa-SCD représentant 97% de l'engagement

## ***Dettes subordonnées***

Les dettes subordonnées sont des dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, qui se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra, en cas de liquidation du débiteur, qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés. Elles sont valorisées selon la méthode du coût amorti. Les intérêts courus ou échus des dettes subordonnées alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « Intérêts et charges assimilées ».

## ***Capitaux propres***

Distinction Dettes - Capitaux propres

Un instrument de dette ou un passif financier se définit comme une obligation contractuelle de remettre des liquidités ou un autre actif financier, ou d'échanger des instruments dans des conditions potentiellement défavorables.

Un instrument de capitaux propres se définit comme un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans une entreprise après déduction de toutes ses dettes (actif net).

Parts sociales

En application de ces définitions, les parts sociales émises par les Caisses de Crédit Mutuel sont considérées comme des capitaux propres au sens de l'IAS 32 et de l'interprétation IFRIC 2, et traitées comme telles dans les comptes consolidés du Groupe.

## ***Détermination de la juste valeur des instruments financiers***

La juste valeur des actifs et des passifs est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation. A l'initiation, la juste valeur est normalement le prix de transaction.

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur sont évalués et comptabilisés à la juste valeur, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure. Sont concernés :

- les actifs et passifs à la juste valeur par le résultat ;
- les actifs disponibles à la vente ;
- les instruments dérivés de couverture.

Les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Ils sont ensuite comptabilisés selon la méthode du coût amorti et font l'objet de valorisations communiquées en annexe. Figurent parmi ceux-ci :

- les prêts et créances sur établissements de crédit et à la clientèle ;
- les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- les dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle ;
- les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées.

Par ailleurs, les actifs et les passifs sont répartis en trois niveaux de hiérarchie correspondant au degré d'observabilité des données d'entrée utilisées dans les techniques d'évaluation pour déterminer leur juste valeur.

*Niveau 1 : Actifs et passifs dont la juste valeur est déterminée à partir de cours (non ajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.*

Un marché actif est un marché pour l'actif ou le passif en question sur lequel des transactions ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue une information sur le prix.

Cette catégorie regroupe notamment les actions, obligations et parts d'OPCVM cotées sur un marché actif.

*Niveau 2 : Actifs et passifs dont la juste valeur est déterminée à partir de données autres que les cours ou prix cotés, qui sont observables soit directement, soit indirectement.*

En l'absence de cotation, la valeur de marché des instruments financiers est déterminée par l'application de techniques de valorisation utilisant des données de marché « observables ». Les modèles d'évaluation sont basés sur des techniques de valorisation couramment utilisées par les intervenants sur le marché telles que l'actualisation des flux futurs ou le modèle Black & Scholes.

Cette catégorie comprend notamment les instruments financiers suivants :

- les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif ou non cotées ;
- les instruments dérivés négociés de gré à gré tels que les swaps et produits optionnels ;
- les produits structurés.

La juste valeur des prêts et créances, des dettes envers les établissements de crédit, des dettes représentées par un titre et des dettes subordonnées relève également de ce niveau.

Les prêts et créances ainsi que les dettes envers les établissements de crédit sont valorisés selon 2 méthodes :

- la juste valeur des éléments à taux fixe tels que les prêts à taux fixe et les dépôts est déterminée comme l'actualisation des flux futurs attendus ;
- la juste valeur des éléments à taux variable (crédits à taux révisable) d'une durée supérieure à 1 an est établie sur le modèle Black & Scholes.

La valeur de marché des prêts, emprunts, dettes représentées par un titre et dettes subordonnées classiques à taux fixe est donnée par l'actualisation des flux futurs et l'utilisation de courbes de taux dédiées spreadées.

La valeur de marché des prêts, emprunts, dettes représentées par un titre et dettes subordonnées classiques à taux variable est donnée par l'actualisation des flux futurs avec calcul d'un taux forward et l'utilisation de courbes de taux dédiées spreadées.

Le coût de signature du Groupe est pris en compte dans la courbe des taux retenue pour la valorisation des dettes représentées par un titre et dettes subordonnées.

Pour les créances et dettes à court terme (durée inférieure à 1 an), on estime que leur juste valeur est équivalente à leur valeur nominale.

*Niveau 3 : Actifs ou passifs dont la juste valeur est déterminée à partir de données sur l'actif ou le passif non fondées sur des données observables.*

Les méthodes de valorisation utilisant des données de marché non observables sont utilisées dans les cas suivants :

- les prêts et créances ainsi que les dettes envers la clientèle ;

- les titres de participation non cotés sur un marché actif ;
- les FCPR ;
- certains financements spécialisés ;
- les titres détenus par les sociétés de capital-développement.

Ainsi, à titre d'exemple, les titres de participation non cotés sur un marché actif font l'objet d'une évaluation interne :

- les méthodes employées sont principalement l'actif net réévalué ou l'actif net comptable, l'analyse étant effectuée entité par entité.

De même, les méthodes d'évaluation retenues par les sociétés de capital développement sont généralement :

- le prix de la transaction pour les acquisitions récentes ;
- la méthode des multiples historiques pour les sociétés à maturité ;
- l'actif net corrigé pour les sociétés de portefeuille (Holdings) et entités d'investissement (Fonds).

Compte tenu de la diversité des instruments valorisés et des raisons de leur inclusion dans cette catégorie, le calcul de la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres fournirait une information peu pertinente.

La valorisation issue des modèles est ajustée afin de tenir compte du risque de liquidité : à partir des valorisations produites sur la base d'un cours médian de marché, un ajustement de cours permet de valoriser la position nette de chaque instrument financier au cours acheteur pour les positions vendeuses ou au cours vendeur pour les positions acheteuses.

Le day-one profit, c'est-à-dire l'écart entre le prix de transaction et la valorisation de l'instrument au moyen de techniques de valorisation, est considéré comme nul : le prix des transactions réalisées par le Groupe pour son compte propre correspond à leur juste valeur. Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle donnent lieu à une prime comptabilisée en compte de résultat à la mise en place.

### ***Principes comptables pour l'activité assurance***

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance, sont établis conformément à la norme IFRS 4. Elle s'applique également aux contrats de réassurance souscrits et aux contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe.

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs au titre des contrats d'assurance et les passifs d'assurance n'ont pas évolué entre les deux exercices.

#### **Actifs**

Les actifs financiers, immeubles de placement et immobilisations suivent les méthodes de comptabilisation décrites par ailleurs.

Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont présentés en « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

## **Passifs**

Les passifs d'assurance, représentatifs des engagements à l'égard des souscripteurs et bénéficiaires, figurent dans le poste « provisions techniques des contrats d'assurance ». Ils restent valorisés, comptabilisés et consolidés comme en normes françaises.

Les provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont constituées principalement de provisions mathématiques, correspondant à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés. Les risques couverts sont principalement le décès, l'invalidité et l'incapacité de travail (pour l'assurance emprunteur).

Les provisions d'assurance-vie sont estimées prudemment sur la base des taux techniques définis dans les contrats.

Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont évaluées, à la date de clôture, sur la base de la valeur de réalisation des actifs servant de supports à ces contrats.

Les provisions des contrats d'assurance-non vie correspondent aux primes non acquises (portion des primes émises relative aux exercices ultérieurs), aux provisions pour risques croissants (différence entre la valeur actuelle des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré) et aux sinistres à payer.

Les provisions techniques sont déterminées brutes de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif.

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec clause de participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une « comptabilité reflet ». La provision pour participation aux bénéfices différée en résultant représente la quote-part des plus et moins-values des actifs revenant aux assurés. Cette provision est présentée au passif ou à l'actif. A l'actif, elle figure dans un poste distinct.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés, tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. L'insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

## **Compte de résultat**

Les produits et charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés dans les postes « produits des autres activités » et « charges des autres activités ».

Les produits et charges relevant des activités pour compte propre des entités d'assurance sont comptabilisés dans les rubriques qui leur sont relatives.

## **PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION**

### **PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION**

#### ***Entité consolidante***

L'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel Arkéa correspond à l'établissement de crédit Crédit Mutuel Arkéa tel que défini dans l'agrément collectif délivré par l'ACPR. Cet établissement de crédit comprend :

- Les Fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif Central,
- Les Caisses de Crédit Mutuel adhérentes à ces Fédérations,
- Crédit Mutuel Arkéa.

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les entités sur lesquelles le Groupe détient un contrôle exclusif ou conjoint ou exerce une influence notable et dont les états financiers présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe, notamment au regard du total bilan et de la contribution au résultat net.

Les participations détenues par des sociétés de capital-investissement et sur lesquelles est exercé un contrôle conjoint ou une influence notable sont exclues du périmètre de consolidation. Ces participations sont comptabilisées à la juste valeur par résultat.

#### ***Entités contrôlées***

Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les entreprises sous contrôle exclusif sont intégrées globalement. L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au passif du bilan et au compte de résultat consolidé.

#### ***Participations dans les entreprises associées et des co-entreprises***

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

L'influence notable est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. En cas de détention de plus de 20% des droits de vote, l'absence d'influence notable pourra être démontrée à travers la non représentation au sein des organes de direction ou par l'absence de participation au processus d'élaboration des politiques.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats, les actifs et les passifs des participations dans des entreprises associées ou des co-entreprises sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence.

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill. Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat.

### ***Participation dans les activités conjointes***

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

### ***Principales variations de périmètre***

En juin 2017, le périmètre de consolidation évolue avec l'entrée de l'entité Nouvelle Vague (Max) qui est consolidée en intégration globale. Il s'agit d'une plate-forme Internet à partir de laquelle seront proposés une série de services bancaires ou d'assurances, en fonction des besoins et des attentes des clients.

La société NexTalk, issue de la scission de Monext, est également consolidée en intégration globale. Cette structure sera en charge de l'activité de centre de contact.

Au cours du premier semestre 2017, Primonial a réalisé une restructuration capitalistique suite à l'entrée d'un nouvel investisseur au sein de son capital. Le pourcentage d'intérêt de Crédit Mutuel Arkéa est passé de 45% à 37% sans changement de méthode de consolidation.

Les sociétés appartenant au périmètre de consolidation du groupe Crédit Mutuel Arkéa sont présentées en note 25.

## **REGLES DE CONSOLIDATION**

### ***Date de clôture***

Toutes les entreprises consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

### ***Elimination des opérations réciproques***

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques d'importance significative sont éliminés dans leur totalité pour les entreprises intégrées de manière globale.

### ***Traitement des acquisitions et des écarts d'acquisition***

Le Groupe applique IFRS 3 révisée pour comptabiliser ses regroupements d'entreprises. Le coût d'acquisition est le total des justes valeurs, à la date du regroupement, des actifs remis, des passifs encourus et des instruments de capitaux propres émis.

IFRS 3 révisée permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à la juste valeur (méthode dite du goodwill complet) ; dans le second cas, elles sont basées sur leurs quotes-parts dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'entité acquise (goodwill partiel).

Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif du bilan dans la rubrique « écarts d'acquisition », s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et dès l'existence d'indices de pertes de valeur.

Chaque écart d'acquisition est affecté à une unité génératrice de trésorerie, ou un groupe d'unité génératrice de trésorerie, devant tirer avantage de l'acquisition. Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ils sont attachés. Les unités génératrices de trésorerie sont définies en fonction du mode d'organisation et de gestion du Groupe et tiennent compte du caractère indépendant de ces ensembles.

Dans le cas d'une augmentation de pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition est comptabilisé en capitaux propres.

En cas de diminution du pourcentage d'intérêt sans perte de contrôle, l'impact de la variation du pourcentage d'intérêts sera également constaté en capitaux propres.

### ***Crédit-bail, location avec option d'achat et location financement***

Les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat et de location financement sont retraitées de façon à prendre en compte la comptabilité dite financière.

## ***Conversion des comptes en devises étrangères***

Le bilan des entités étrangères dont les comptes sont exprimés en devises est converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture. La différence de change constatée sur le capital, les réserves et le report à nouveau sont inscrites dans les autres éléments du résultat global, dans le compte « réserves de conversion ». Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte « réserves de conversion ».

## ***Taxes***

L'interprétation IFRIC 21 « taxes prélevées par une autorité publique » précise les conditions de comptabilisation d'une dette relative à des taxes. Une entité doit comptabiliser cette dette uniquement lorsque le fait générateur tel que prévu par la législation se produit. Si l'obligation de payer la taxe naît de la réalisation progressive de l'activité, celle-ci doit être comptabilisée au fur et à mesure sur la même période. Enfin, si l'obligation de payer est générée par l'atteinte d'un certain seuil, le passif lié à cette taxe ne sera enregistré que lorsque le seuil sera atteint.

## ***Impositions différées***

Les impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé. Ils sont calculés selon la méthode du report variable, au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable lors de la réalisation de la différence temporaire.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si l'entité fiscale concernée a une perspective de récupération probable de ces actifs sur un horizon déterminé, notamment par l'imputation de ces différences et pertes reportables sur des bénéfices imposables futurs.

Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique des autres éléments du résultat global. Des impôts différés sont également comptabilisés au titre des pertes fiscales antérieures dès lors qu'il existe des preuves convaincantes quant à la probabilité de recouvrement de ces impôts.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

La contribution économique territoriale (CET) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sont traitées comme des charges opérationnelles, elles n'entraînent pas la comptabilisation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

## Note 1. Caisse, banques centrales

## Prêts et créances sur les établissements de crédit

	30.06.2017	31.12.2016
<b>Caisse, Banques centrales</b>		
Banques centrales	2 810 978	3 496 003
Caisse	126 665	121 193
Créances rattachées	0	-16
<b>TOTAL</b>	<b>2 937 643</b>	<b>3 617 180</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>		
Comptes réseau Crédit Mutuel	671 479	729 769
Autres comptes ordinaires	407 843	306 106
Prêts	5 534 505	5 159 165
Titres non cotés sur un marché actif	0	3 000
Pensions	702 794	702 823
Créances dépréciées sur base individuelle	0	0
Créances rattachées	29 575	43 026
Dépréciations	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 346 196</b>	<b>6 943 889</b>
Dont Comptes et Prêts à vue sur les établissements de crédit	502 127	472 268

## Note 2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2017	31.12.2016
Actifs classés en juste valeur sur option	22 194 389	17 875 207
Actifs détenus à des fins de transaction	385 905	494 500
<b>TOTAL</b>	<b>22 580 294</b>	<b>18 369 707</b>

## Note 2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

	30.06.2017	31.12.2016
Titres	22 175 743	17 862 074
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	5 345 228	5 203 006
. Cotés	4 989 100	4 906 383
. Non cotés	356 128	296 623
- Actions et autres titres à revenu variable	16 830 515	12 659 068
. Cotés	8 630 511	6 947 497
. Non cotés	8 200 004	5 711 571
Autres actifs financiers (1)	18 646	13 133
dont pensions	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>22 194 389</b>	<b>17 875 207</b>

(1) Les autres actifs financiers à la juste valeur sur option sont constitués de prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit

Le risque maximal de non recouvrement des prêts classés à la juste valeur par résultat sur option s'élève à 18 453 milliers d'euros. Ce montant n'est pas couvert par des dérivés de crédit.

### Note 2b. Actifs financiers détenus à des fins de transaction

	30.06.2017	31.12.2016
Titres	0	3 056
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	0	3 056
. Cotés	0	3 045
. Non cotés	0	11
- Actions et autres titres à revenu variable	0	0
. Cotés	0	0
. Non cotés	0	0
Instruments dérivés de transaction	385 905	491 444
Autres actifs financiers	0	0
dont pensions	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>385 905</b>	<b>494 500</b>

Les instruments dérivés de transaction sont détenus dans le cadre de la couverture économique des opérations avec la clientèle.

### Note 3. Instruments dérivés de couverture

	30.06.2017		31.12.2016	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie (CFH)	1 657	6 533	1 636	8 640
Couverture de juste valeur (FVH)	700 380	421 467	831 519	503 850
<b>TOTAL</b>	<b>702 037</b>	<b>428 000</b>	<b>833 155</b>	<b>512 490</b>

Au 30 Juin 2017, il n'y a pas eu de variation des flux de trésorerie recyclée en résultat.

#### Note 4. Actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2017	31.12.2016
<b>Effets publics</b>	<b>15 470 966</b>	<b>14 888 465</b>
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>20 534 592</b>	<b>20 904 609</b>
- Cotés	18 467 731	18 692 782
- Non cotés	2 066 861	2 211 827
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>1 755 459</b>	<b>1 941 892</b>
- Cotés	1 016 753	1 260 848
- Non cotés	738 706	681 044
<b>Titres immobilisés</b>	<b>889 235</b>	<b>786 620</b>
- Titres de participation	594 382	413 121
- Autres titres détenus à long terme	191 754	275 957
- Parts dans les entreprises liées	103 099	97 542
- Ecart de conversion	0	0
- Titres prêtés	0	0
<b>Créances rattachées</b>	<b>345 797</b>	<b>451 121</b>
<b>TOTAL</b>	<b>38 996 049</b>	<b>38 972 707</b>
Dont plus ou moins-values latentes constatées en capitaux propres	581 266	447 957
Dont titres donnés en pension	0	0
Dont obligations douteuses	28 485	32 554
Dont dépréciations	-53 540	-53 573
Dont titres de participation cotés	192 151	0

#### Note 5. Prêts et créances sur la clientèle

	30.06.2017	31.12.2016
Créances saines	45 732 963	44 186 442
. Créances commerciales	127 658	134 554
. Autres concours à la clientèle	45 489 762	43 938 031
- Crédits à l'habitat	24 499 488	23 666 666
- Autres concours et créances diverses dont pensions	20 990 274	20 271 365
. Créances rattachées	115 543	113 857
. Titres non cotés sur un marché actif	0	0
Créances d'assurance et réassurance	172 316	141 279
Créances dépréciées sur base individuelle	1 476 619	1 530 703
<b>Créances brutes</b>	<b>47 381 898</b>	<b>45 858 424</b>
Dépréciations individuelles	-828 610	-839 943
Dépréciations collectives	-144 588	-145 211
<b>Sous total I</b>	<b>46 408 700</b>	<b>44 873 270</b>
Location financement (investissement net)	1 813 646	1 824 920
. Mobilier	1 035 854	993 621
. Immobilier	709 570	759 432
. Créances dépréciées sur base individuelle	68 222	71 867
Dépréciations	-47 418	-42 646
<b>Sous total II</b>	<b>1 766 228</b>	<b>1 782 274</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48 174 928</b>	<b>46 655 544</b>
dont prêts participatifs	12 165	12 165
dont prêts subordonnés	0	0

## Note 6. Ecart d'acquisition

	31.12.2016	Augmentation	Diminution	Autre	30.06.2017
Ecart d'acquisition brut	542 246	0	0	0	542 246
Dépréciations	0	0	0	0	0
<b>Ecart d'acquisition net</b>	<b>542 246</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>542 246</b>

### Répartition par Pôles

Pôle	Entités	30.06.2017	31.12.2016
Clientèle retail	Arkéa Direct Bank	259 757	259 757
Entreprises et Institutionnels	CFCAL Banque CFCAL SCF	38 216	38 216
B2B et Services Spécialisés	Monext	100 250	100 250
B2B et Services Spécialisés	Procapital	63 000	63 000
B2B et Services Spécialisés	Leasecom Leasecom Car	32 723	32 723
B2B et Services Spécialisés	Leetchi SA Mangopay	25 682	25 682
Produits	Schelcher Prince Gestion	11 649	11 649
Produits	Suravenir Assurances	10 969	10 969
<b>Ecart d'acquisition net</b>		<b>542 246</b>	<b>542 246</b>

## Note 7. Banques centrales - Dettes envers les établissements de crédit

	30.06.2017	31.12.2016
<b>Banques centrales</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>9 644 634</b>	<b>7 087 004</b>
Comptes réseau Crédit Mutuel	162 890	37 095
Autres comptes ordinaires	179 970	127 061
Emprunts	2 011 985	1 759 466
Autres dettes	72 004	45 056
Pensions	7 210 986	5 112 360
Dettes rattachées	6 799	5 966
<b>TOTAL</b>	<b>9 644 634</b>	<b>7 087 004</b>
Dont Comptes et Emprunts à vue sur les établissements de crédit	753 125	275 162

## Note 8. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2017	31.12.2016
<b>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>502 703</b>	<b>600 985</b>
Instruments dérivés	502 703	600 985
<b>Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>	<b>10 925</b>	<b>13 638</b>
Dettes envers les établissements de crédit	41	41
Dettes envers la clientèle	10 884	13 597
Dettes représentées par un titre	0	0
Dettes subordonnées	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>513 628</b>	<b>614 623</b>

La valeur de remboursement des passifs évalués à la juste valeur par résultat s'élève à **513 601 milliers d'euros** au 30 Juin 2017 contre 614 585 milliers d'euros au 31 Décembre 2016. La variation de juste valeur imputable à l'évolution du risque émetteur du groupe Crédit Mutuel Arkéa au regard des conditions d'émission du groupe est négligeable au 30 Juin 2017.

**Note 8a. Actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une compensation, d'une convention - cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire**

	30.06.2017						Montant net
	Montant brut des actifs/passifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs/actifs financiers comptabilisés et compensés au bilan	Montant net des actifs/passifs financiers présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus/donnés en garantie	Trésorerie reçue/versée (cash collateral)	
<b>Actifs</b>							
Dérivés	1 087 942	0	1 087 942	-449 784	0	-316 760	321 398
Prises en pension de titres, emprunts de titres ou accords similaires	702 794	0	702 794	0	-681 134	0	21 660
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des actifs</b>	<b>1 790 736</b>	<b>0</b>	<b>1 790 736</b>	<b>-449 784</b>	<b>-681 134</b>	<b>-316 760</b>	<b>343 058</b>
<b>Passifs</b>							
Dérivés	930 703	0	930 703	-449 784	0	-459 356	21 563
Mises en pension de titres, prêts de titres ou accords similaires	3 909 687	0	3 909 687	0	-3 818 008	-82 376	9 303
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des passifs</b>	<b>4 840 390</b>	<b>0</b>	<b>4 840 390</b>	<b>-449 784</b>	<b>-3 818 008</b>	<b>-541 732</b>	<b>30 866</b>

	31.12.2016						Montant net
	Montant brut des actifs/passifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs/actifs financiers comptabilisés et compensés au bilan	Montant net des actifs/passifs financiers présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus/donnés en garantie	Trésorerie reçue/versée (cash collateral)	
<b>Actifs</b>							
Dérivés	1 324 599	0	1 324 599	-387 847	0	-550 600	386 152
Prises en pension de titres, emprunts de titres ou accords similaires	702 823	0	702 823	0	-692 075	0	10 748
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des actifs</b>	<b>2 027 422</b>	<b>0</b>	<b>2 027 422</b>	<b>-387 847</b>	<b>-692 075</b>	<b>-550 600</b>	<b>396 900</b>
<b>Passifs</b>							
Dérivés	1 113 475	0	1 113 475	-387 847	0	-636 235	89 393
Mises en pension de titres, prêts de titres ou accords similaires	5 108 406	0	5 108 406	0	-5 048 333	-52 135	7 938
Autres instruments financiers	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des passifs</b>	<b>6 221 881</b>	<b>0</b>	<b>6 221 881</b>	<b>-387 847</b>	<b>-5 048 333</b>	<b>-688 370</b>	<b>97 331</b>

## Note 9. Dettes envers la clientèle

	30.06.2017	31.12.2016
Comptes d'épargne à régime spécial	25 005 166	23 972 466
A vue	19 747 656	18 862 734
A terme	5 257 510	5 109 732
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	125 309	210 485
<b>Sous-total</b>	<b>25 130 475</b>	<b>24 182 951</b>
Comptes ordinaires	16 684 486	15 540 647
Comptes et emprunts à terme	6 273 673	7 318 101
Pensions	0	0
Dettes d'assurance et de réassurance	40 214	49 297
Dettes rattachées	55 898	82 130
<b>Sous-total</b>	<b>23 054 271</b>	<b>22 990 175</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48 184 746</b>	<b>47 173 126</b>

## Note 10. Dettes représentées par un titre

	30.06.2017	31.12.2016
Bons de caisse	17 747	20 364
Titres du marché interbancaire et TCN	2 709 653	3 217 291
Emprunts obligataires	7 495 901	9 353 691
Dettes rattachées	177 325	278 429
<b>TOTAL</b>	<b>10 400 626</b>	<b>12 869 775</b>

## Note 11. Provisions techniques des contrats d'assurance

	30.06.2017	31.12.2016
Vie hors unités de compte	31 128 652	30 988 092
dont Participation aux bénéfices	2 572 821	2 539 634
Non vie	448 630	454 998
Unités de compte	9 416 455	8 197 175
Autres	173 096	141 522
<b>TOTAL</b>	<b>41 166 833</b>	<b>39 781 787</b>
Participation aux bénéfices différée active	0	0
Part des réassureurs	-70 559	-70 478
<b>Provisions techniques nettes</b>	<b>41 096 274</b>	<b>39 711 309</b>

## Note 12. Provisions

	31.12.2016	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Autres	30.06.2017
Provisions pour engagements de retraite	258 701	10 932	-4 917	0	0	264 716
Provisions pour épargne-logement	44 383	0	0	-2 385	0	41 995
Provisions pour exécution des engagements de signature	25 878	7 138	0	-5 750	0	27 266
Provisions pour impôts	16 896	0	-2 724	-129	0	14 043
Provisions pour litiges	7 391	1 339	-2 414	-808	0	5 508
Provisions pour risques	10 759	418	-677	-1 859	108	8 749
Autres	33 248	2 170	-1 265	-1 728	-109	32 316
<b>TOTAL</b>	<b>397 256</b>	<b>21 997</b>	<b>-11 997</b>	<b>-12 662</b>	<b>-1</b>	<b>394 593</b>

## Note 13a. Hiérarchie de la juste valeur

30/06/2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>32 670 898</b>	<b>3 980 396</b>	<b>2 344 755</b>	<b>38 996 049</b>
- Effets publics et valeurs assimilées (2) (3)	15 570 879	36 229	0	15 607 108
- Obligations et autres titres à revenu fixe (4) (5)	15 836 378	3 943 544	958 290	20 738 212
- Actions et autres titres à revenu variable	967 622	286	793 586	1 761 494
- Participations et autres titres détenus à long terme (6)	296 019	337	489 780	786 136
- Parts entreprises liées	0	0	103 099	103 099
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>11 781 449</b>	<b>4 972 714</b>	<b>5 826 131</b>	<b>22 580 294</b>
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	0	0	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe - JVO	416 974	4 568 163	360 091	5 345 228
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	0	0	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - JVO (1)	11 364 475	0	5 466 040	16 830 515
- Prêts et créances sur établissements de crédit - JVO	0	41	0	41
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO	0	18 605	0	18 605
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	385 905	0	385 905
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0</b>	<b>702 037</b>	<b>0</b>	<b>702 037</b>
<b>TOTAL</b>	<b>44 452 347</b>	<b>9 655 147</b>	<b>8 170 886</b>	<b>62 278 380</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>0</b>	<b>513 628</b>	<b>0</b>	<b>513 628</b>
- Dettes envers les établissements de crédit - JVO	0	41	0	41
- Dettes envers la clientèle - JVO	0	10 884	0	10 884
- Dettes représentées par un titre - JVO	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	502 703	0	502 703
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0</b>	<b>428 000</b>	<b>0</b>	<b>428 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>941 628</b>	<b>0</b>	<b>941 628</b>

(1) Des transferts de niveau 3 à niveau 1 ont été réalisés pour un montant de 54M€. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 1.

(2) Des transferts de niveau 1 à niveau 2 ont été réalisés pour un montant de 25M€. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 2.

(3) Des transferts de niveau 2 à niveau 1 ont été réalisés pour 50M€. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 1.

(4) Des transferts de niveau 1 à niveau 2 ont été réalisés pour un montant de 141M€. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 2.

(5) Des transferts de niveau 2 à niveau 1 ont été réalisés pour 18M€. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 1.

(6) Des transferts de niveau 3 à niveau 1 ont été réalisés pour 74M€. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 1.

31/12/2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>32 531 000</b>	<b>3 983 968</b>	<b>2 457 739</b>	<b>38 972 707</b>
- Effets publics et valeurs assimilées (1)	14 944 079	117 831	0	15 061 910
- Obligations et autres titres à revenu fixe (2) (3)	16 373 813	3 865 559	936 380	21 175 752
- Actions et autres titres à revenu variable	1 213 108	241	735 076	1 948 425
- Participations et autres titres détenus à long terme	0	337	688 741	689 078
- Parts entreprises liées	0	0	97 542	97 542
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>8 407 475</b>	<b>4 877 514</b>	<b>5 084 718</b>	<b>18 369 707</b>
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	0	3 056	0	3 056
- Obligations et autres titres à revenu fixe - JVO (4)	556 303	4 369 881	276 822	5 203 006
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	0	0	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - JVO (5)	7 851 172	0	4 807 896	12 659 068
- Prêts et créances sur établissements de crédit - JVO	0	41	0	41
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO	0	13 092	0	13 092
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	491 444	0	491 444
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0</b>	<b>833 155</b>	<b>0</b>	<b>833 155</b>
<b>TOTAL</b>	<b>40 938 475</b>	<b>9 694 637</b>	<b>7 542 457</b>	<b>58 175 569</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>0</b>	<b>614 623</b>	<b>0</b>	<b>614 623</b>
- Dettes envers les établissements de crédit - JVO	0	41	0	41
- Dettes envers la clientèle - JVO	0	13 597	0	13 597
- Dettes représentées par un titre - JVO	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	600 985	0	600 985
<b>Instruments dérivés de couverture</b>	<b>0</b>	<b>512 490</b>	<b>0</b>	<b>512 490</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1 127 113</b>	<b>0</b>	<b>1 127 113</b>

(1) Des transferts de niveau 2 à niveau 1 ont été réalisés pour un montant de 5M€. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 1.

(2) Des transferts de niveau 2 à niveau 1 ont été réalisés pour un montant de 79M€. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 1.

(3) Des transferts de niveau 1 à niveau 2 ont été réalisés pour 167M€. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 2.

(4) Des transferts de niveau 1 à niveau 2 ont été réalisés pour 25M€. Ils concernent essentiellement des obligations dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 2.

(5) Des transferts de niveau 1 à 3 ont été réalisés pour 543M€. Ils concernent essentiellement des actions dont les caractéristiques correspondent aux critères définis pour le niveau 3.

**Note 13b. Hiérarchies de juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti**

	30.06.2017					
	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins-values latentes	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs</b>	<b>56 513 047</b>	<b>55 627 349</b>	<b>885 698</b>	<b>6 933</b>	<b>7 380 991</b>	<b>49 125 123</b>
Prêts et créances sur établissements de crédit	6 986 051	7 346 196	-360 145		6 982 211	3 840
Prêts et créances à la clientèle	49 419 369	48 174 928	1 244 441		298 086	49 121 283
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	107 627	106 225	1 402	6 933	100 694	0
<b>Passifs</b>	<b>70 403 065</b>	<b>69 620 301</b>	<b>782 764</b>	<b>0</b>	<b>22 091 744</b>	<b>48 311 321</b>
Dettes envers les établissements de crédit	9 463 109	9 644 634	-181 525		9 300 891	162 218
Dettes envers la clientèle	48 154 743	48 184 746	-30 003		59 325	48 095 418
Dettes représentées par un titre	11 318 650	10 400 626	918 024		11 264 965	53 685
Dettes subordonnées	1 466 563	1 390 295	76 268		1 466 563	0

	31.12.2016					
	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins-values latentes	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs</b>	<b>55 138 182</b>	<b>53 716 269</b>	<b>1 421 913</b>	<b>17 260</b>	<b>6 745 626</b>	<b>48 375 296</b>
Prêts et créances sur établissements de crédit	6 644 930	6 943 889	-298 959		6 644 930	0
Prêts et créances à la clientèle	48 375 296	46 655 544	1 719 752		0	48 375 296
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	117 956	116 836	1 120	17 260	100 696	0
<b>Passifs</b>	<b>70 457 756</b>	<b>68 020 206</b>	<b>2 437 550</b>	<b>0</b>	<b>23 267 965</b>	<b>47 189 791</b>
Dettes envers les établissements de crédit	8 464 979	7 087 004	1 377 975		8 464 979	0
Dettes envers la clientèle	47 189 791	47 173 126	16 665		0	47 189 791
Dettes représentées par un titre	13 897 666	12 869 775	1 027 891		13 897 666	0
Dettes subordonnées	905 320	890 301	15 019		905 320	0

**Note 14. Intérêts et produits/charges assimilés**

	30.06.2017		30.06.2016	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit & banques centrales	54 928	-75 849	48 266	-72 488
Clientèle	697 617	-288 493	711 373	-283 354
Instruments dérivés de couverture	120 024	-102 955	124 969	-119 109
Actifs financiers disponibles à la vente	42 495	0	55 460	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	688	0	1 279	0
Dettes représentées par un titre	0	-152 830	0	-176 305
Dettes subordonnées	0	-379	0	-65
<b>TOTAL</b>	<b>915 752</b>	<b>-620 506</b>	<b>941 347</b>	<b>-651 321</b>

La baisse des taux d'intérêt a eu pour effet de rémunérer certains actifs financiers à taux d'intérêt négatif. Le comité d'interprétation des normes IFRS précise que les intérêts résultant d'un taux d'intérêt négatif sur un actif financier ne répondent pas à la définition des revenus d'intérêt conformément à la norme IAS 18 Produits des activités. Cette charge d'intérêt relative à un actif financier ne doit pas être présentée sur la ligne des revenus d'intérêt, mais dans un poste de dépenses appropriées. Les intérêts négatifs sont non significatifs pour le Groupe.

**Note 15. Commissions**

	30.06.2017		30.06.2016	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	4 448	-2 597	4 807	-1 817
Clientèle	59 707	-274	45 713	-221
Instruments dérivés	3 541	-639	4 362	-251
Change	2 808	-220	1 115	-135
Engagements de financement et de garantie	254	-1 471	304	-1 880
Titres et prestations de services	255 034	-116 718	232 535	-97 163
<b>TOTAL</b>	<b>325 792</b>	<b>-121 919</b>	<b>288 836</b>	<b>-101 467</b>

## Note 16. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2017	30.06.2016
Instruments de transaction	5 796	-7 571
Instruments à la juste valeur sur option	9 878	17 251
Inefficacité des couvertures	-901	814
Sur couverture de flux de trésorerie	8	25
Sur couverture de juste valeur	-909	789
. variation de juste valeur des éléments couverts	79 339	-89 826
. variation de juste valeur des éléments de couverture	-80 248	90 615
Résultat de change	3 774	3 346
<b>TOTAL DES VARIATIONS DE JUSTE VALEUR</b>	<b>18 547</b>	<b>13 840</b>

## Note 17. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2017				30.06.2016			
	Divi- dendes	PV/MV réalisées	Dépré- ciation	Total	Divi- dendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe	0	6 042	0	<b>6 042</b>	0	17 634	0	<b>17 634</b>
Actions et autres titres à revenu variable	6 782	7 463	-3 904	<b>10 341</b>	6 341	14 180	-278	<b>20 243</b>
Titres immobilisés	4 093	37 073	0	<b>41 166</b>	3 164	36 790	-520	<b>39 434</b>
Autres	0	0	0	<b>0</b>	0	0	0	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 875</b>	<b>50 578</b>	<b>-3 904</b>	<b>57 549</b>	<b>9 505</b>	<b>68 604</b>	<b>-798</b>	<b>77 311</b>

## Note 18. Produits/charges des autres activités

	30.06.2017		30.06.2016	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Activités d'assurance	3 468 099	-3 112 665	3 222 339	-2 910 724
Immeubles de placement	2 262	-13 518	1 312	-13 237
Autres produits	110 327	-26 954	108 818	-40 629
<b>TOTAL</b>	<b>3 580 688</b>	<b>-3 153 137</b>	<b>3 332 469</b>	<b>-2 964 590</b>

## Note 19. Charges générales d'exploitation

	30.06.2017	30.06.2016
Charges de personnel	-388 291	-374 182
Autres charges	-244 007	-232 239
<b>TOTAL</b>	<b>-632 298</b>	<b>-606 421</b>

## Note 19a. Charges de personnel

	30.06.2017	30.06.2016
Salaires et traitements	-212 235	-222 798
Charges sociales	-100 422	-91 391
Intéressement et participation des salariés	-36 257	-25 608
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-32 574	-30 669
Autres	-6 803	-3 716
<b>TOTAL</b>	<b>-388 291</b>	<b>-374 182</b>

## Note 19b. Autres charges d'exploitation

### Autres charges d'exploitation

	30.06.2017	30.06.2016
Impôts et taxes	-56 372	-51 760
Services extérieurs	-187 504	-180 288
Autres charges diverses	-131	-191
<b>TOTAL</b>	<b>-244 007</b>	<b>-232 239</b>

## Note 20. Coût du risque

	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	30.06.2017
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Clientèle	-142 915	152 792	-34 259	-4 912	1 204	-28 090
Location financement	-7 254	6 730	-939	-1 118	62	-2 519
Concours clientèle	-128 106	139 636	-33 320	-3 794	1 142	-24 442
Engagements - autres	-7 555	6 426	0	0	0	-1 129
Actifs disponibles à la vente	-23	494	-2	0	0	469
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0
Autres	-1 081	3 506	-138	0	1	2 288
<b>TOTAL</b>	<b>-144 019</b>	<b>156 792</b>	<b>-34 399</b>	<b>-4 912</b>	<b>1 205</b>	<b>-25 333</b>

## Note 21. Gains ou pertes sur autres actifs

	30.06.2017	30.06.2016
Immobilisations corporelles et incorporelles	10	-331
Moins-values de cession	-294	-820
Plus-values de cession	304	489
Frais encourus dans le cadre d'un regroupement d'entreprise	-2 042	-2 852
<b>TOTAL</b>	<b>-2 032</b>	<b>-3 183</b>

## Note 22. Impôt sur les bénéfices

Décomposition de la charge d'impôt

	30.06.2017	30.06.2016
Charge d'impôt exigible	-89 059	-71 003
Charge ou produit d'impôt différé net	-6 767	2 859
<b>CHARGE NETTE D'IMPOT SUR LE BENEFICE</b>	<b>-95 826</b>	<b>-68 144</b>
Résultat avant impôts et résultat des sociétés mises en équivalence	287 531	249 893
<b>TAUX EFFECTIF DE L'IMPOT</b>	<b>33,33%</b>	<b>27,27%</b>

Analyse du taux effectif de l'impôt :

	30.06.2017	30.06.2016
Taux normal d'impôt	34,43%	34,43%
Différences permanentes	3,82%	2,79%
Imposition à taux réduit et exonérations	-5,54%	-9,17%
Impact des situations déficitaires	0,83%	-1,55%
Crédits d'impôts	-0,01%	0,00%
Exceptionnel	-0,34%	0,44%
Autres	0,14%	0,33%
<b>TAUX EFFECTIF DE L'IMPOT</b>	<b>33,33%</b>	<b>27,27%</b>

La loi de finance pour 2017 prévoit une baisse progressive du taux d'impôt pour les sociétés qui sera ramené de 33,1/3% à 28% sur un délai courant de 2017 à 2020 en fonction du chiffre d'affaires des entités.

Les impôts doivent être évalués sur la base des taux adoptés à la clôture.

En cas de variation de taux, les impôts différés doivent être ajustés, selon le principe de symétrie, en contrepartie du résultat à moins qu'ils ne se rapportent à des éléments comptabilisés en dehors du résultat (parmi les autres éléments du résultat global (OCI) ou directement en capitaux propres).

L'impact de ce retraitement est non matériel aux bornes du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

## Note 23. Engagements donnés et reçus

	30.06.2017	31.12.2016
<b>Engagements donnés</b>	<b>12 555 590</b>	<b>11 818 550</b>
Engagements de financement	8 726 940	8 416 184
En faveur des établissements de crédit et assimilés	40 550	50 050
En faveur de la clientèle	8 686 390	8 366 134
Engagements de garantie	3 498 938	3 157 655
D'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 011	1 769
D'ordre de la clientèle	3 497 927	3 155 886
Engagements sur titres	329 712	244 711
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements donnés	329 712	244 711
<b>Engagements reçus</b>	<b>38 043 042</b>	<b>38 001 379</b>
Engagements de financement	8 283 169	9 753 228
Reçus des établissements de crédit et assimilés	8 183 169	9 753 228
Reçus de la clientèle	100 000	0
Engagements de garantie	28 296 853	26 819 690
Reçus des établissements de crédit et assimilés	166 774	167 985
Reçus de la clientèle	28 130 079	26 651 705
Engagements sur titres	1 463 020	1 428 461
Titres vendus avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements reçus	1 463 020	1 428 461

Les engagements de financement donnés comprennent l'avance de trésorerie faite à la Caisse de Refinancement de l'Habitat afin d'assurer son fonctionnement pour un montant de 40 550 milliers d'euros.

	30.06.2017	31.12.2016
<b>Créances données en garantie</b>	<b>11 664 150</b>	<b>13 689 711</b>
Banque de France	8 929 253	10 865 692
Banque Européenne d'Investissement	599 569	475 301
Caisse de Refinancement de l'Habitat	1 077 544	1 392 113
Caisse des dépôts et consignations	1 053 422	952 243
Autres	4 362	4 362
<b>Titres prêtés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dépôts de garantie sur opérations de marché</b>	<b>692 345</b>	<b>811 554</b>
<b>Titres et valeurs données en pension</b>	<b>7 210 986</b>	<b>5 112 360</b>

Pour son activité de refinancement, le Groupe procède à la mise en pension de titres de dettes et/ou de capitaux propres. Elle se traduit par le transfert de la propriété de titres que le bénéficiaire peut à son tour prêter. Les coupons ou dividendes bénéficient à l'emprunteur. Ces opérations sont soumises à appels de marge.

Au 30 juin 2017, la juste valeur des actifs donnés en pension s'élève à 3 910 millions d'euros.

## Note 24. Informations sectorielles

	Banque		Assurance et gestion d'actifs		Groupe	
	30.06.2017	30.06.2016	30.06.2017	30.06.2016	30.06.2017	30.06.2016
Produits internes (1)	119 211	111 285	-119 211	-111 285	0	0
Produits externes (2)	613 340	590 302	389 426	346 123	1 002 766	936 425
<b>Produit net bancaire</b>	<b>732 551</b>	<b>701 587</b>	<b>270 215</b>	<b>234 838</b>	<b>1 002 766</b>	<b>936 425</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-608 448	-575 268	-79 422	-82 040	-687 870	-657 308
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>124 103</b>	<b>126 319</b>	<b>190 793</b>	<b>152 798</b>	<b>314 896</b>	<b>279 117</b>
Coût du risque	-23 147	-26 066	-2 186	25	-25 333	-26 041
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>100 956</b>	<b>100 253</b>	<b>188 607</b>	<b>152 823</b>	<b>289 563</b>	<b>253 076</b>
Quote-part des sociétés mises en équivalence	4 435	3 304	-2 761	1 655	1 674	4 959
Autres	-1 954	-3 164	-78	-19	-2 032	-3 183
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>103 437</b>	<b>100 393</b>	<b>185 768</b>	<b>154 459</b>	<b>289 205</b>	<b>254 852</b>
Impôts sur les bénéfices	-32 506	-13 672	-63 320	-54 472	-95 826	-68 144
<b>Résultat net</b>	<b>70 931</b>	<b>86 721</b>	<b>122 448</b>	<b>99 987</b>	<b>193 379</b>	<b>186 708</b>
dont Intérêts minoritaires	116	3	1	7	117	10
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>70 815</b>	<b>86 718</b>	<b>122 447</b>	<b>99 980</b>	<b>193 262</b>	<b>186 698</b>

	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016
<b>Actifs et Passifs sectoriels</b>	<b>73 887 931</b>	<b>73 216 547</b>	<b>51 177 981</b>	<b>47 176 379</b>	<b>125 065 912</b>	<b>120 392 926</b>

(1) Produits sectoriels provenant de transactions avec d'autres secteurs.

(2) Produits sectoriels provenant de ventes à des clients externes.

L'analyse sectorielle s'appuie sur une segmentation en deux secteurs d'activité :

- la Banque correspond principalement aux réseaux de caisses du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif Central, aux filiales spécialisées dans le marché des entreprises et le financement de l'immobilier,
- l'Assurance et la gestion d'actifs regroupent les filiales spécialisées dans la gestion d'OPCVM et les sociétés d'assurance.

L'analyse sectorielle par zone géographique n'est pas pertinente pour le Groupe dans la mesure où la quasi-totalité de son activité est réalisée sur le territoire national.

## Note 25. Périmètre de consolidation

Nom	Pays	Secteur / Activité	% contrôle		% Intérêts		
			30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016	
Crédit Mutuel Arkéa + Fédérations et Caisses du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif Central	France	Banque / Banque mutualiste					Entité consolidante
<b>Sociétés consolidées par intégration globale</b>							
ARKEA BANKING SERVICES	France	Banque / Prestations de services bancaires	100,0	100,0	100,0	100,0	
ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS	France	Banque / Banque d'entreprises	100,0	100,0	100,0	100,0	
ARKEA BOURSE RETAIL	France	Banque / Holding	100,0	100,0	100,0	100,0	
ARKEA CAPITAL (GESTION)	France	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0	
ARKEA CAPITAL INVESTISSEMENT	France	Banque / Capital investissement	100,0	100,0	100,0	100,0	
ARKEA CAPITAL PARTENAIRE	France	Banque / Capital investissement	100,0	100,0	100,0	100,0	
ARKEA CREDIT BAIL	France	Banque / Crédit-bail et location financement	100,0	100,0	100,0	100,0	
ARKEA DIRECT BANK (ex Fortuneo SA)	France	Banque / Intermédiation financière et boursière	100,0	100,0	100,0	100,0	
ARKEA FONCIERE	France	Banque / Immobilier	100,0	100,0	100,0	100,0	
ARKEA HOME LOANS SFH	France	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0	
ARKEA PUBLIC SECTOR SCF	France	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0	
ARKEA SCD	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0	
CAISSE DE BRETAGNE DE CREDIT MUTUEL AGRICOLE	France	Banque / Banque mutualiste	93,1	93,1	93,1	93,1	
COMPAGNIE EUROPEENNE D'OPERATIONS IMMOBILIERES	France	Banque / Portage d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0	
CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE BANQUE	France	Banque / Banque de réseaux spécialisés	100,0	100,0	100,0	100,0	
CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE SCF	France	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0	
FCT COLLECTIVITES	France	Banque/Fonds commun de titrisation	57,8	57,8	57,8	57,8	
FEDERAL EQUIPEMENTS	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0	
FEDERAL FINANCE	France	Assurances et gestion d'actifs / Banque privée et gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0	
FEDERAL FINANCE GESTION	France	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0	
FEDERAL SERVICE	France	Banque / Prestations de services	97,3	97,0	97,3	97,0	
FINANCO	France	Banque / Banque de réseaux spécialisés	100,0	100,0	100,0	100,0	
GICM	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	97,3	97,0	
KEYTRADE BANK (succursale)	Belgique	Banque / Intermédiation financière et boursière	100,0	100,0	100,0	100,0	
KEYTRADE BANK Luxembourg SA	Luxembourg	Banque / Intermédiation financière et boursière	100,0	100,0	100,0	100,0	
LEASECOM	France	Banque / Crédit-bail et location financement	100,0	100,0	100,0	100,0	
LEASECOM CAR	France	Banque / Crédit-bail et location financement	100,0	100,0	100,0	100,0	
LEETCHI SA	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0	
MANGOPAY SA (ex Leetchi Corp)	Luxembourg	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0	
MONEXT	France	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0	
NEXTALK (3)	France	Banque / Prestations de services	100,0	/	100,0	/	
NOUVELLE VAGUE (2)	France	Banque / Prestations de services	100,0	/	100,0	/	
NOVELIA	France	Assurances et gestion d'actifs / Courtage en assurances	100,0	100,0	100,0	100,0	
PROCAPITAL	France / Belgique	Banque / Intermédiation financière et boursière	100,0	100,0	100,0	100,0	
SCHELCHER PRINCE GESTION	France	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE INTERFEDERALE	France	Banque / Immobilier	100,0	100,0	100,0	100,0	
SMSPG	France	Assurances et gestion d'actifs / Holding	100,0	100,0	100,0	100,0	
STRATEO (succursale)	Suisse	Banque / Intermédiation financière et boursière	100,0	100,0	100,0	100,0	
SURAVENIR	France	Assurances et gestion d'actifs / Assurance vie	100,0	100,0	100,0	100,0	
SURAVENIR ASSURANCES	France	Assurances et gestion d'actifs / Assurance non vie	100,0	100,0	100,0	100,0	

Nom	Pays	Secteur / Activité	% contrôle		% Intérêts	
			30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016
<b>Sociétés consolidées par mise en équivalence</b>						
ALTAROCCA AM AS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	87,1	87,1	25,9	31,2
CAISSE CENTRALE DU CREDIT MUTUEL	France	Banque / Banque mutualiste	21,5	21,5	21,5	21,5
CREDIT MUTUEL CARTES DE PAIEMENTS	France	Banque / Banque mutualiste	25,0	25,0	26,7	26,7
CODABEL MANAGEMENT	Belgique	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	35,0	35,0	13,0	15,6
DERIVATIVES SOLUTIONS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	80,0	80,0	29,6	35,7
EC ADVISORS GMBH	Allemagne	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	51,0	51,0	18,9	22,7
LINK BY PRIMONIAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	37,1	44,6
MATA CAPITAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	40,0	40,0	14,8	17,8
NEW PORT	France	Banque / Holding	31,0	31,0	31,0	31,0
NEW PRIMONIAL HOLDING (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	36,7	/	37,1	/
OIKO GESTION (ex AIBO GESTION)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	24,8	44,6
PARISII GESTION PRIVÉE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	100,0	/	44,6
PFP (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	/	37,1	/
PRIMONIAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	37,1	44,6
PRIMONIAL COURTAGE (EX-PRIMONIAL FINANCEMENT) (1)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	100,0	/	44,6
PRIMONIAL HOLDING	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	97,5	44,6	36,1	44,6
PRIMONIAL LUXEMBOURG	Luxembourg	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	37,1	44,6
PRIMONIAL MANAGEMENT 1 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	95,1	/	35,2	/
PRIMONIAL MANAGEMENT 2 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	/	37,1	/
PRIMONIAL PARTENAIRES (EX-PATRIMMOFI)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	37,1	44,6
PRIMONIAL REIM	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	66,7	66,7	22,4	27,0
PRIMONIAL TI	Canada	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	37,1	44,6
ROCHE BRUNE AM SAS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	67,8	67,8	25,1	30,2
ROCHE BRUNE INVESTISSEMENT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	67,8	67,8	25,1	30,2
SEFAL PROPERTY	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	36,6	44,6
SPORTINVEST	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	37,1	44,6
STAMINA AM (EX-PRIMONIAL AM)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	37,1	44,6
UPSTONE SAS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	37,1	44,6
VOLTAIRE CAPITAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	37,1	44,6

Nom	Pays	Secteur / Activité	% Contrôle		% Intérêts	
			30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016
<b>Sociétés consolidées par la méthode simplifiée</b>						
ADAGE CBP FLEX (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	35,5	/	35,5	/
ALTAROCCA RENDEMENT 2022	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	25,6	/	25,6
ARKEA CAPITAL 1	France	Banque / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
AUTOFOCUS AIRBAG OCTOBRE 2015	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	93,9	93,9	93,9	93,9
AUTOFOCUS CROISSANCE JUIN 2015	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	93,8	93,9	93,8	93,9
AUTOFOCUS CROISSANCE MARS 2015	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	78,1	78,2	78,1	78,2
AUTOFOCUS CROISSANCE MARS 2016 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	79,5	/	79,5	/
AUTOFOCUS JANVIER 2016 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	92,6	/	92,6	/
AUTOFOCUS RENDEMENT DECEMBRE 2014	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	93,7	93,7	93,7	93,7
AUTOFOCUS RENDEMENT JUIN 2014	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	87,1	87,3	87,1	87,3
AUTOFOCUS RENDEMENT JUIN 2016 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	91,4	/	91,4	/
AUTOFOCUS RENDEMENT MARS 2015	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	93,3	93,5	93,3	93,5
AUTOFOCUS RENDEMENT OCTOBRE 2014	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	91,6	91,7	91,6	91,7
AUTOFOCUS RENDEMENT SEPTEMBRE 2015	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	93,3	93,9	93,3	93,9
BPE RENDEMENT 2018	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	37,9	40,2	37,9	40,2
FCPI SWEN EUROPA 4	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	46,5	/	46,5
FCPR FUNERAIRE A	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	35,4	/	35,4
FCT SP EUROCREANCES	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	44,0	44,0	44,0	44,0
FCT SURAVENIR PRIVAT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
FED CAPITAL INV	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL ACTIONS ETHIQUES	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	63,1	63,7	63,1	63,7
FEDERAL ACTIONS RENDEMENT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	96,7	96,6	96,7	96,6
FEDERAL APAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	71,5	68,2	71,5	68,2

FEDERAL CONVICTION GRANDE ASIE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	99,8	97,4	99,8	97,4
FEDERAL CONVICTION ISR EURO	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	61,0	61,7	61,0	61,7
FEDERAL CROISSANCE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	89,7	87,4	89,7	87,4
FEDERAL ESSOR INTERNATIONAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	49,3	51,6	49,3	51,6
FEDERAL INDICIEL JAPON	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	70,5	65,1	70,5	65,1
FEDERAL INDICIEL US	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	62,8	62,8	62,8	62,8
FEDERAL MULTI ACTIONS EUROPE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	72,3	71,9	72,3	71,9
FEDERAL MULTI OR ET MATIERES 1ERES	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	88,7	88,7	88,7	88,7
FEDERAL MULTI PATRIMOINE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	91,2	89,3	91,2	89,3
FEDERAL MULTI PME	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	75,7	85,0	75,7	85,0
FEDERAL OBLIGATIONS INTERNATIONALES ISR	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	37,0	40,0	37,0	40,0
FEDERAL OPPORTUNITE EQUILIBRE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	99,6	99,7	99,6	99,7
FEDERAL OPPORTUNITE MODERE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	98,3	98,3	98,3	98,3
FEDERAL OPPORTUNITE TONIQUE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	98,8	98,9	98,8	98,9
FEDERAL OPTIMAL	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	48,8	44,4	48,8	44,4
FEDERAL SUPPORT COURT TERME (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	31,8	/	31,8	/
FEDERAL SUPPORT TRESORERIE IR	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	29,3	/	29,3
FEDERAL SUPPORT MONETAIRE (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	27,8	/	27,8	/
FORMUL ACTION 2017 FP	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	82,4	/	82,4
FORMUL'ACTION 2017	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	94,0	/	94,0
FORMUL'ACTION SECURITE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	93,2	93,3	93,2	93,3
FSP / COMPARTIMENT 5 (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	39,5	/	39,5	/
KALEIDOSCOPE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	97,8	98,5	97,8	98,5
LFP MULTIMMO PHILOSO	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	46,8	/	46,8
OPCI CLUB FRANCE RET	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	46,3	46,3	46,3	46,3
OPCI PREIM DEFENSE 2	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	35,5	35,5	35,5	35,5
OPCI PREIM EUROS 2	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
OPCI PREIM EUROS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
OPCI PREMIUM	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	67,4	100,0	67,4	100,0
OPCI TIKEHAU RET PRO	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	39,3	39,3	39,3	39,3
PRIMO ELITE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
PRO FEDERAL LIQUIDITES C	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	52,7	43,4	52,7	43,4
SCI CLOVERHOME (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	50,0	/	50,0	/
SCI PERENNITE PIERRE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	81,8	/	81,8
SCI PROGRES PIERRE (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	99,9	/	99,9	/
SCI SURAV PIERRE (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	/	100,0	/
SCI PR2 PREIM RET 2	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	38,0	38,0	38,0	38,0
SCI SOFIDY CONV IMMO (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	46,6	/	46,6	/
SCI USUFRUIMMO	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
SCPI PATRIMMO CROISSANCE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	45,2	54,0	45,2	54,0
SCPI PIERRE EXPANSIO	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	57,0	57,0	57,0	57,0
SCPI PRIMOFAMILY (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	/	100,0	/
SCPI PRIMONIA CAP IM	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	42,0	42,1	42,0	42,1
SP CONVERT. GLOBAL EUROPE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	26,9	23,9	26,9	23,9
SP CONVERTIBLES ISR EUROPE	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	29,5	25,6	29,5	25,6
SP HAUT RENDEMENT	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	38,7	41,4	38,7	41,4
SP NS FAMILLE (2)	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	35,1	/	35,1	/
STEREO 3	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	97,0	96,9	97,0	96,9
SURAVENIR INITIATIVE ACTIONS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
SURAVENIR REFERENCE ACTIONS	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
SYNERGIE FINANCE INVESTISSEMENT	France	Banque / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
UBS ARCHMORE IDF	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	/	53,2	/	53,2
WE POSITIVE INVEST	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	100,0	100,0	100,0	100,0
WEST WEB VALLEY	France	Assurances et gestion d'actifs / OPCVM	37,5	38,6	37,5	38,6

(1) Fusion et confusion de patrimoine

(2) Sociétés consolidées pour la première fois en 2017

(3) Scission

La comptabilisation par la méthode simplifiée (dite short cut method) repose sur le recours à l'option de juste valeur pour tous les actifs détenus dans le cadre de l'OPCVM à consolider.

La méthode simplifiée consiste à :

- comptabiliser à la juste valeur les parts du fonds à l'actif sur une base de 100%
- constater en regard un passif (dette financière) à hauteur de la part non détenue par le Groupe (intérêts minoritaires).

## **Note 26. Evénements postérieurs à la clôture**

BFCM et Mutuelles Investissement ont lancé une offre publique d'achat sur l'ensemble des actions CIC non encore détenues, directement ou indirectement, par BFCM au prix de 390 euros par action, soit une offre portant sur 6,86% du capital du CIC.

Le conseil d'administration du Groupe du 12 juin 2017 a validé la participation de Crédit Mutuel Arkéa à l'offre publique. CM Arkéa détient 0,69% du capital de CIC au 30 juin.

Aucun autre événement significatif n'est apparu postérieurement à la clôture du 30 juin 2017.

## **4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2017**

### **Crédit Mutuel Arkéa**

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

1, rue Louis Lichou  
29480 Le Relecq-Kerhuon

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 30 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Crédit Mutuel Arkéa, relatifs à la période du 1er janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I- Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans

leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## **II- Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 29 août 2017

Les Commissaires aux Comptes

Mazars

Deloitte & Associés

Franck BOYER

Jean-Vincent COUSTEL

## **5. Gouvernement d'entreprise**

### **5.1. Conseil d'administration**

Le 4 mai 2017, les fonctions d'administrateurs du Crédit Mutuel Arkéa de Madame Claudette Letoux, Messieurs Jean-François Devaux, Jacques Enjalbert, Jean-Yves Eozenou et Daniel Gicquel se sont définitivement achevées à l'issue de l'Assemblée générale de la société.

Cette Assemblée a décidé de renouveler pour une durée de 3 ans les mandats d'administrateurs de Madame Marie-Thérèse Groussard et Monsieur Hugues Leroy. Par ailleurs, l'Assemblée générale des actionnaires a élu pour la même durée de 3 ans :

- d'une part Madame Marta Crenn, Messieurs Thierry Bougeard, Patrick Le Provost et Marc-Alexis Roquejoffre en qualité d'administrateurs ;
- d'autre part Mesdames Anne-Sophie Grave et Monique Huet en qualité d'administratrices indépendantes ;
- et enfin Monsieur Lionel Dunet en qualité de censeur.

S'agissant des administrateurs salariés siégeant au Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa, le Comité Central d'Entreprise a désigné le 15 juin 2017, pour une durée de 3 ans, Madame Isabelle Darde et Monsieur Guillaume Gloria en remplacement de Madame Nadine Le Marre et de Monsieur Jean-Luc Cueff.

En considération des évolutions intervenues, le Conseil d'administration a décidé de réorganiser ses comités spécialisés comme suit :

- **Comité des risques et de contrôle interne** : François Chatel (Président), Marta Crenn, Monique Huet (administratrice indépendante), Christian David et Michel Gourtay.
- **Comité des comptes** : Marie-Thérèse Groussard (Présidente), Anne-Gaëlle Le Bail, Lionel Dunet, Guillaume Gloria (administrateur salarié), Thierry Bougeard et Colette Séné.
- **Comité stratégie et responsabilité sociétale** : Auguste Jacq (Président), François Chatel, Anne-Sophie Grave (administratrice indépendante) et Hugues Leroy.
- **Comité des nominations** : Sophie Violleau (Présidente), Christian David, Patrick Le Provost et Marc-Alexis Roquejoffre.
- **Comité des rémunérations** : Auguste Jacq (Président), Isabelle Darde (administratrice salariée), Thierry Bougeard et Patrick Le Provost.

### **5.2. Direction générale**

Il n'y a pas eu de changement par rapport au 31 décembre 2016.

## **6. Informations générales**

### **Date des dernières informations financières semestrielles**

La date des dernières informations financières semestrielles est le 30 juin 2017. Elles ont été arrêtées par le Conseil d'administration en date du 25 août 2017. Aucune information financière trimestrielle n'a été publiée depuis la date des derniers états financiers semestriels.

### **Documents accessibles au public**

Ce document pourra être consulté au siège social de la société aux heures et jours ouvrés habituels. Une copie de la présente actualisation du Document de référence sera adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande. Ce document peut être également consulté sur le site Internet de la société ([www.arkea.com](http://www.arkea.com)).

## **7. Contrôleurs légaux des comptes**

### Commissaires aux comptes titulaires :

Mazars - 61, rue Henri Regnault, Exaltis, 92075 La Défense Cedex

Début du premier mandat : 1976 - Expiration du mandat en cours : 31 décembre 2020

Le renouvellement du mandat du cabinet Mazars a été décidé le 6 mai 2015 pour une période de six exercices.

Deloitte & Associés - 185, avenue Charles de Gaulle, BP 136 92524 Neuilly-sur-Seine

Début du premier mandat : 2007 - Expiration du mandat en cours : 31 décembre 2020

Le renouvellement du mandat du cabinet Deloitte & Associés a été décidé le 6 mai 2015 pour une période de six exercices.

### Commissaires aux comptes suppléants :

Madame Anne Veaute - 61, rue Henri Regnault, Exaltis, 92075 La Défense Cedex

Début du premier mandat : 2012 - Expiration du mandat en cours : 31 décembre 2020

Le renouvellement du mandat de Madame Anne Veaute a été décidé le 6 mai 2015 pour une période de six exercices.

Société BEAS - 7-9, villa Houssay, 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Début du premier mandat : 2009 - Expiration du mandat en cours : 31 décembre 2020

Le renouvellement du mandat de la Société BEAS a été décidé le 6 mai 2015 pour une période de six exercices.

## **8. Responsable de l'actualisation du Document de référence**

### **Personne responsable des informations contenues dans le présent document**

Ronan LE MOAL, Directeur général du Crédit Mutuel Arkéa.

### **Déclaration de la personne responsable du présent document**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation du Document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation du Document de référence.

Fait au Relecq-Kerhuon, le 29 août 2017

Ronan LE MOAL,  
Directeur général du Crédit Mutuel Arkéa

## Tableau de concordance

Schéma de l'annexe XI du Règlement CE n° 809/2004	Document de référence 2016 n° D.17-0503	Actualisation du Document de référence 2016
<b>1. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>		
1.1. Contrôleurs légaux des comptes pour la période couverte par les informations financières historiques	258	70
1.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	259	66
<b>2. FACTEURS DE RISQUE</b>	160	14
<b>3. APERÇU DES ACTIVITÉS</b>		
3.1. Principales activités	12	
3.1.1. Principales activités de la société	12	
3.1.2. Nouveau produit et/ou nouvelle activité	19	
3.1.3. Principaux marchés	12	
3.1.4. Chiffres clés	10	
<b>4. INFORMATION SUR LES TENDANCES</b>		
4.1. Déclaration sur les perspectives de la société depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés et publiés	74	
4.2. Tendance ou événement susceptible d'influer sur les perspectives de la société pour l'exercice en cours	74	
<b>5. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>	254	
<b>6. ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>		
6.1. Nom, adresse et fonction, dans la société des membres des organes d'administration et de direction	26	68
6.2. Politique de rémunération des dirigeants	58	
<b>7. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ</b>		
7.1. Informations financières historiques	76, 155	15
a) Bilan	76, 156	9, 15
b) Compte de résultat	78, 157	11, 16
c) Tableau des flux de trésorerie	82	18
d) Notes explicatives	106	45
7.2. États financiers	76, 155	15
<b>8. RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE</b>	198	